

Les regards se tournent vers le nouveau Parlement

La Libye s'enfonce dans le chaos

Page 4

24 000 postes d'emploi dans l'éducation

Les résultats des concours reportés au 6 août

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3327 - Dimanche 3 août 2014 - Prix : 10 DA

Mohamed Raouraoua, président de la FAF

«Gourcuff travaillera avec un staff algérien»

Page 24



Syriens, Maliens, Libyens

L'Algérie, terre d'asile pour les réfugiés

Page 3

Libye : la révolution à refaire

Par Mohamed Habili

Les habitants de Benghazi sont sortis dans la rue pour dire une nouvelle fois leur refus du régime en tant que tel des milices (à qui, notons-le au passage, plus personne n'accrole le qualificatif de révolutionnaires), mais tout autant de l'insécurité consécutive à leurs affrontements, qui se sont accrues ces derniers jours. Il se pourrait bien, toutefois, que ce soit la dernière fois que les populations aient le loisir de manifester sans avoir à craindre de représailles de ces mêmes milices entre lesquelles elles ne font aucune différence, qu'elles renvoient dos à dos, alors même qu'il devient évident qu'il en existe au moins de deux sortes, qui se font la guerre, la cohabitation entre elles ayant cessé d'être possible. Si à l'origine elles étaient diverses et autonomes les unes par rapport aux autres, au point qu'il était difficile de s'y reconnaître, le processus de décantation à l'œuvre depuis la chute de Kadhafi a eu pour effet de les regrouper en deux familles opposées, forçant chacune d'entre elles à se ranger soit dans un camp soit dans l'autre. Cette polarisation est aujourd'hui achevée. C'est elle qui rend compte de la tension qui monte par tout le pays, et qui contraint les étrangers à quitter ce dernier, ce que d'ailleurs tentent aussi de faire un nombre croissant de Libyens.

Suite en page 3

Il suspend sa participation aux discussions pour une trêve à Ghaza

Israël poursuit sa criminelle agression

Lire page 2



Ph > D. R.

Logement promotionnel/ Versement fixé antérieurement pour fin 2014

Les souscripteurs inquiets sur le report

Page 5

Entretien avec le chanteur et musicien Fouad Didi

«La musique évolue en fonction des influences de l'artiste»

Page 13

Israël suspend sa participation aux discussions pour une trêve à Ghaza

L'Etat terroriste poursuit sa criminelle agression

■ Une centaine de Palestiniens ont été tués lors d'attaques militaires israéliennes qui ont suivi la disparition d'un soldat israélien près de Rafa, ville du sud de la bande de Ghaza. En vue d'un cessez-le-feu, le Caire a accueilli hier une délégation palestinienne incluant le Hamas pour des discussions avec des responsables égyptiens.

Par Meriem Benchaouia

L'Etat terroriste poursuit sa criminelle agression dans les territoires palestiniens occupés, où les hostilités étaient censées s'arrêter à la faveur d'une trêve de trois jours. C'est reparti de plus belle avec un nouveau bain de sang pour les civils à Rafa. Une centaine de Palestiniens ont été tués lors d'attaques militaires israéliennes qui ont suivi la disparition d'un soldat israélien près de Rafa, ville du sud de la bande de Ghaza. En vue d'un cessez-le-feu, le Caire a accueilli hier une délégation palestinienne incluant le Hamas pour des discussions avec des responsables égyptiens. L'Egypte a invité l'Autorité palestinienne et l'occupant israélien à envoyer des délégations pour des négociations, malgré l'échec de la trêve humanitaire de vendredi. Accusant le Hamas de tromper les médiateurs internationaux, un responsable israélien a annoncé qu'Israël n'enverra pas de négociateurs au Caire.

Le président palestinien Mahmoud Abbas a assuré vendredi qu'une délégation composée de membres de son mouvement, le Fatah, mais aussi du Hamas et du Jihad islamique se rendrait, «*quelles que soient les circonstances*», en Egypte pour discuter «*des prochaines étapes*» pour tenter de mettre fin aux agressions israéliennes depuis le 8 juillet. Ezzat al-Rishq, membre de la direction politique du Hamas siégeant à Doha, a affirmé que des négociations approfondies étaient nécessaires en ce qui concerne le blocus de la bande de Ghaza par Israël. De son côté, le Hamas a revendiqué hier l'embuscade tendue vendredi dans le sud de la bande de Ghaza mais dit tout ignorer du soldat israélien qui, selon l'armée israélienne, aurait été enlevé lors de cette opération et dément avoir violé le cessez-le-feu, arguant avoir agi avant le début de celui-ci. Israël a annoncé vendredi la disparition du sous-lieutenant Hadar Goldin, 23 ans, et accusé le mouvement palestinien d'enlèvement et de violation du cessez-le-feu. Barack Obama a appelé à la libération sans condition du soldat israélien et estimé que le rétablissement de la trêve allait être «*très difficile*» à réaliser après les événements du jour. Ban Ki-moon a également condamné la violation de la trêve et demandé la libération du soldat. Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a dit avoir demandé l'intervention du Qatar, qui est proche du Hamas, et de la Turquie pour aider à retrouver le militaire. John Kerry a demandé à la communauté internationale de «*redou-*



Ph/DR ont offert un soutien inédit et quasiment unanime aux Palestiniens», Israël a été déclaré «*Etat terroriste*», et tous les gouvernements ont rappelé leurs ambassadeurs, d'après la même source qui a ajouté que ces mêmes Etats ont demandé «*un cessez-le-feu*» et la reprise des négociations entre les parties en conflit.

L'hécatombe continue à Ghaza

En attendant les résultats des discussions dans la capitale égyptienne, la bande de Ghaza continue d'être le théâtre des bombardements israéliens. Hier matin, l'aviation israélienne bombardait la ville de Ghaza et ses alentours tandis qu'une mosquée a été détruite à Jabalia (nord) et des maisons réduites en ruines en bordure de la plage de Ghaza, selon des médias. Depuis l'échec du cessez-le-feu vendredi, au moins 107 Palestiniens ont été tués près de Rafah sous les bombes israéliennes dans l'un des territoires les plus densément peuplés au monde, ravagé et asphyxié, selon les secours locaux. Trente-cinq sont mortes depuis minuit. Quinze des victimes, dont cinq enfants de 3 à 12 ans, appartenaient à la même famille, a précisé le chef des secours Achraf al-Qodra. En 26 jours, les agressions sionistes ont coûté la vie à environ 1 650 Palestiniens, très majoritairement des civils, et blessé plus de 8 000 autres, selon un dernier bilan officiel. Plus de 245 enfants figurent parmi les martyrs, d'après l'Unicef. **M. B.**

bler d'efforts pour que disparaissent les tunnels et que cessent les attaques de roquettes des terroristes du Hamas contre le territoire israélien, les souffrances et la mort de civils».

Le plan égyptien, une «réelle chance», selon Sissi

Peu avant le début des discussions au Caire, le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a estimé que le plan égyptien représentait une «*réelle chance*» de mettre fin au bain de sang à

Ghaza. M. Sissi, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse avec le Premier ministre italien Matteo Renzi, a souligné que «*le temps pressait*». L'Egypte avait présenté, quelques jours après le début de l'offensive israélienne, une initiative qui prévoyait un cessez-le-feu puis des négociations indirectes.

Elle a été acceptée par Israël mais rejetée par le Hamas qui exigeait au préalable la levée du blocus en place depuis 2006, l'ouverture de la frontière avec l'Egypte et la libération par l'occupant israélien de prisonniers.

Par ailleurs, la situation explosive à Ghaza continue de susciter la préoccupation de la communauté internationale. En Amérique latine, plusieurs pays ont condamné l'agression israélienne contre les Ghazaouis et affirmé leur soutien absolu aux Palestiniens. «*Je ne me souviens pas d'une situation similaire où tous (les pays de la région) aient réagi pratiquement comme un bloc*», souligne Reginaldo Nasser, du département de Politique de l'Université pontificale de Sao Paulo, au Brésil. «*Tous les pays de cette région*

France

Manifestation de solidarité avec Ghaza à Paris

Une manifestation de solidarité avec la population de Ghaza, rassemblant plusieurs milliers de personnes, s'est lancée hier dans le sud de Paris puis dans le centre de la capitale, à la quatrième semaine de l'agression israélienne dans l'enclave palestinienne, rapportent des correspondants de l'AFP. «*On est là pour dire notre soutien total à la résistance palestinienne et dénoncer ce gouvernement de la honte, aligné sur la position d'Israël*», a notamment déclaré face à la foule Omar Alsoumi, l'un des responsables du «*Palestinian Youth movement*». La manifestation, dont certains exhibent un keffieh ou un masque aux couleurs de la Palestine, rassemble des membres des Verts, du Parti communiste français, du Nouveau parti anticapitaliste et de nombreuses organisations de soutien aux



Palestiniens. La préfecture de police a autorisé cette manifestation qui se déroule entre la place Denfert-Rochereau, dans le sud

de Paris, et les Invalides, au cœur de la capitale, où elle doit s'achever à 17h00 GMT. Le 23 juillet, près de 15 000 personnes,

selon la police, avaient défilé dans le calme sur le même parcours, déjà à l'appel du collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, qui réunit une cinquantaine d'associations, partis et syndicats. A Paris, samedi dernier, une autre manifestation palestinienne qui devait partir de la place de la République avait été interdite. Plusieurs milliers de personnes s'y étaient néanmoins rendues, occasionnant des heurts limités avec les forces de l'ordre. «*L'objectif de la manifestation de samedi est de présenter un front aussi uni que possible en rassemblant toutes les organisations qui appellent à manifester depuis le début de l'offensive israélienne sur Ghaza*», avait déclaré mercredi à l'AFP Didier Fagart, de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS). **Kamel L.**

Syriens, Maliens, Libyens

L'Algérie, terre d'asile pour les réfugiés

■ Fuyant l'insécurité et les violences meurtrières, des Syriens, Maliens et Libyens trouvent refuge en Algérie, dans des centres d'accueil ou dans les rues où la sécurité est garantie.

Ph/D.R.



Par Yazid Madi

S yriens, Maliens, Libyens... tous des réfugiés qui, fuyant la guerre et les violences meurtrières qui prévalent dans leurs pays respectifs, ont choisi comme terre d'asile l'Algérie pour sa proximité et surtout la sécurité qui y prévaut.

En effet, l'Algérie fait face à un véritable afflux des déplacés et réfugiés maliens et syriens qui ont fui leurs pays en guerre pour s'établir, du moins momentanément, en Algérie.

L'Etat algérien, prenant au sérieux le dossier des réfugiés, a tenté de répondre à la problématique, d'autant plus les violences

**Sommet USA-Afrique prévu du 4 au 7 août à Washington
Sellal représentera Bouteflika**

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a chargé le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de le représenter au Sommet USA-Afrique qui se tiendra à Washington (Etats-Unis) du 4 au 7 août 2014, a indiqué samedi un communiqué des services du Premier ministre. Ce sommet, qui accueillera une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernement africains, abordera plusieurs thèmes, notamment les questions liées à la gouvernance, au développement et à la sécurité, a-t-on précisé de même source. Il sera précédé d'un forum économique qui regroupera plusieurs opérateurs économiques importants, a-t-on ajouté. M. Sellal sera accompagné du ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, selon le communiqué. **L.M.**

se poursuivent dans ces pays, surtout au Mali et en Syrie, livrés à de vraies guerres civiles.

Pour ce faire, l'Algérie a mis en place des camps de réfugiés pour les Maliens et les Syriens. A Timyawine, localité proche de la frontière du Nord du Mali, un centre d'accueil a été mis en place. L'Etat algérien a pris les mesures nécessaires pour accueillir dans les meilleures conditions de vie ces réfugiés. Le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) a recensé plus d'une centaine de Syriens qui ont soumis à cette instance une demande d'asile.

Le nombre de ressortissants syriens qui se sont réfugiés en Algérie ne cesse d'augmenter.

Depuis 2013, environ 15 000 réfugiés, répartis à travers les différentes wilayas du pays, séjournent en Algérie. A l'époque, Dahou Ould Kablia, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, avait affirmé que les autorités algériennes avaient pris les dispositions nécessaires pour la prise en charge des ressortissants syriens, notamment à travers la mise à leur disposition de structures d'accueil. Le cen-

tre d'accueil de Sidi Fredj a accueilli depuis son ouverture aux réfugiés syriens plus de 27 personnes, pour la plupart accompagnés de leurs familles.

«Depuis le début de l'accueil des Syriens, tout ce passe bien. Nous avons mis à leur dispositions tout ce qu'ils avaient demandé comme denrées alimentaires et effets personnels. Nous allons accueillir ce soir deux autres familles, qui sont déjà venues voir ce centre», avait assuré le directeur du centre d'accueil de Sidi Fredj.

Pour le secrétaire général du Croissant-Rouge algérien (CRA), Lahcène Bouchakour, les familles syriennes bénéficient, pour celles qui ont rejoint les centres d'accueil, d'une «totale prise en charge». Les Syriens ont quitté Alep sous les bombes et les accrochages entre l'armée régulière et l'armée libre. A leur arrivée en Algérie, les déplacés syriens sont pris en charge dans des centres d'accueil aménagés spécialement pour la circonstance.

En 2012, au début de l'afflux, le square Port-Saïd à Alger a été le lieu de rassemblement des

réfugiés syriens pendant quelque temps avant de se disperser à travers les quatre coins du pays. Concernant les Maliens, au moins 30 000 réfugiés seraient déjà arrivés dans le Sud algérien où un centre d'accueil, proche de la frontière avec le Mali, leur a été réservé. Mais cela n'a pas empêché de nombreux déplacés à envahir le nord du pays, notamment Alger, pour élire domicile dans les rues de la capitale. Pour subvenir à leurs besoins, une grande partie des réfugiés se livrent à la mendicité. Au début de l'année en cours, le nombre de réfugiés syriens présents dans la wilaya de Tlemcen avoisinait les 300 personnes.

Ces réfugiés bénéficient régulièrement d'aides octroyées par le comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA) et d'associations caritatives. Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, avait de son côté souligné que l'Algérie ne refoule pas les ressortissants syriens qui se trouvent sur son sol car ils ont été accueillis dans un élan spontané de solidarité et de fraternité. **Y.M.**

— Commission consultative des droits de l'homme —

Le manque de confiance entre l'Etat et le citoyen déploré

La Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (Cncppdh) a souligné la «nécessité impérieuse» de renforcer la confiance entre l'Etat et le citoyen à travers la promotion d'une relation «nouvelle» entre l'Etat et l'individu. «Cette démarche suppose la stimulation de l'esprit citoyen dans le sens du renforcement de la confiance entre les citoyens et l'Administration, d'où le recours par la commission aux moyens idoines de traitement des doléances des citoyens à travers, notamment, l'application effective des lois et le suivi des

requêtes en toute transparence», indique la Cncppdh dans son rapport annuel de l'année 2013 relatif à l'évaluation des activités de médiation (règlement des litiges entre citoyens et Administration). Le rapport relève par ailleurs que «la médiation qui tend à redonner à l'Administration sa vocation première en tant que service public garant des droits des citoyens, est souvent confrontée à la mollesse des administrations sollicitées, lesquelles ne donnent aucune suite aux requêtes qui leur sont adressées». La Cncppdh déplore, dans ce sens, le taux «très faible» des suites

données aux requêtes destinées aux différentes entreprises publiques nationales, ce qui influe «sensiblement» sur leur crédibilité. Ces doléances, précise le rapport, portent essentiellement sur des questions liées au logement social, à la justice, à l'éducation, au service public et à la santé. Dans ce contexte, la Cncppdh appelle les hautes autorités du pays à donner des instructions aux administrations et instances avec lesquelles elle travaille dans le cadre de la médiation, pour assurer une meilleure prise en charge des doléances qui leur sont adressées. **Hamid D.**

LA QUESTION DU JOUR

Libye : la révolution à refaire

suite de la page Une

On peut dire que depuis la chute de Kaddafi jusqu'à présent, ce n'était qu'une préparation à l'épisode de guerre actuel, où il est possible de distinguer deux moments : un premier où l'initiative est revenue aux forces nationalistes (que les médias s'obstinent à appeler les libéraux), et un deuxième qui a vu les islamistes passer à la con-tre-offensive. Impossible de savoir par avance comment les choses vont évoluer prochainement, à l'avantage du premier camp ou du second. Mais le fait que la solution militaire tende à prévaloir sur la solution politique ne s'est pas encore traduit par l'abandon de cette dernière. Les parlementaires issus des dernières élections ont tenté de se réunir à Tobrouk. Ce qui a déterminé le choix de cette ville pour leur première réunion est évidemment par défaut : celle-ci ne pouvait se tenir ni à Tripoli ni à Benghazi. On ne sait d'ailleurs toujours pas si elle a eu lieu comme prévu ou si elle a été reportée. Force est en tout cas de constater que la Libye avance sur ces deux pieds, l'un politique, l'autre militaire. Tantôt c'est l'un qui prend le pas, tantôt c'est l'autre. Pour l'heure, la parole est aux armes. Elle peut revenir à tout moment à la politique, ou bien parce que les affrontements auront tourné de façon nette à l'avantage de l'un des deux camps, soit au contraire parce que leur résultat sera resté jusqu'au bout mitigé, et qu'il faille se ménager une sorte de répit avant de se lancer dans une nouvelle séquence guerrière en vue de vider la querelle. A tout prendre, il y a une logique profonde dans la façon dont évolue la situation dans ce pays. Tout s'y serait passé différemment si la chute de l'ancien régime avait emprunté une voie purement révolutionnaire. Si ce n'était pas l'aviation de l'Otan qui avait emporté la décision. Il est en effet dans la nature d'un mouvement révolutionnaire de renverser un ordre ancien pour lui substituer dans le même élan un ordre nouveau. Autrement, on n'aurait pas affaire à une révolution, mais à l'abolition d'un régime, et à son remplacement par le chaos, ou par une forme d'anarchie. Il y avait un Etat, quel qu'il fût, et puis, plus d'Etat du tout. Plus d'ordre d'aucune sorte. La bataille pour la prépondérance que se livrent pour le moment nationalistes et islamistes se serait déroulée et achevée dans le processus révolutionnaire lui-même. L'intervention militaire étrangère a empêché ce processus de se déployer avant d'aller jusqu'à son terme : l'apparition de la force hégémonique autour de laquelle se recrée une nouvelle unité politique, un nouvel ordre. La Libye nouvelle somme toute.

M. H.

Avec leurs homologues algériens Les parlementaires maliens pour une coopération «élaborée»

LA PRÉSIDENTE de la commission des Affaires étrangères, des Maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine à l'Assemblée nationale de la République du Mali, Dialo Aissata Touré, a exprimé, samedi à Alger, le vœu de l'existence d'un «processus» de coopération plus «élaboré et continu» entre les Parlements des deux pays, à l'instar de celui existant entre les deux exécutifs. «Nous souhaitons qu'il y ait un processus (de coopération) plus élaboré et continu entre les Parlements malien et algérien, car jusqu'à présent ce sont les deux exécutifs qui collaboraient», a souligné M^{me} Dialo Aissata Touré, à l'issue de son entretien avec le président de la commission des Affaires étrangères, de la coopération et de l'émigration de l'Assemblée populaire nationale (APN), Boualem Bousmaha. Outre des membres de l'Assemblée nationale malienne, ont assisté à l'entretien des députés de la commission des Affaires étrangères de l'APN et le président de la commission des Affaires étrangères, de coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger du Conseil de la nation, Brahim Boulahia. M^{me} Touré, qui a fait savoir que l'entretien a porté «essentiellement sur les pourparlers intermaliens dans lesquels l'Algérie joue un très grand rôle», a considéré que cette visite constitue un «début» de ce processus pour lequel elle a souhaité une «continuation». A cette occasion, la présidente de la commission des Affaires étrangères au sein de l'Assemblée malienne a relevé la «constance» des efforts de l'Algérie en direction du Mali. «Nous exprimons notre gratitude et notre reconnaissance au peuple algérien pour tous les efforts consentis mais surtout pour la constance que l'Algérie manifeste car elle a toujours été présente aux côtés du Mali», a-t-elle noté, «saluant» la signature, «grâce à l'Algérie», d'une feuille de route entre le gouvernement du Mali et six mouvements armés du Nord, le mois de juillet dernier à Alger. Pour sa part M. Bousmaha a mis en évidence, lors de l'entretien, le souci de l'Algérie de réunir les rangs des Maliens, «consentant des efforts depuis le début de la crise pour réunir toutes les conditions nécessaires pour un dialogue global afin de restaurer la paix et la sécurité dans ce pays frère». Il a réitéré, dans ce sens, la position de l'Algérie appelant à «une solution politique de dialogue dans un cadre de projet national consensuel» entre toutes les parties. M. Bousmaha a estimé que la visite de la délégation parlementaire malienne revêt une grande importance afin d'instaurer «un dialogue et une concertation» qui s'inscrivent «dans le long terme» et à même d'ouvrir de nouvelles perspectives pour la consolidation des relations de coopération parlementaires entre les deux institutions législatives algérienne et malienne. Il a, en outre, mis l'accent sur la position constante de l'Algérie appelant à prendre des «mesures interdisant le paiement des rançons aux groupes terroristes» et son «refus catégorique» à «toute intervention étrangère dans les affaires internes des pays».

Hani Y.

Les regards se tournent vers le nouveau Parlement

La Libye s'enfonce dans le chaos

■ Les divisions entre islamistes et nationalistes, qui minent depuis des mois la vie politique, se transposent sur le terrain avec des combats entre milices rivales. C'est le cas notamment à Tripoli, où les combats ont repris hier autour de l'aéroport, après une journée de relative accalmie vendredi. Le bruit de tirs et d'explosions pouvait être entendu depuis le centre-ville.



Par Ahcene Hadjam

Le nouveau Parlement libyen issu des élections du 25 juin a tenu hier une première réunion à Tobrouk, a indiqué un élu, précisant que la séance inaugurale aurait lieu lundi dans cette ville de l'est du pays. «Nous avons décidé de tenir notre séance inaugurale lundi. Celle d'aujourd'hui sera consultative», a déclaré le député Abou Bakr Biira à l'ouverture de la réunion qui a lieu à huis clos, selon lui. «Nous voulons unir la patrie et mettre de côté nos différends», a-t-il dit, affirmant que plus de 160 élus, sur 188, étaient présents à la réunion. Cependant dans le même temps, Nouri Abou Sahamein, président du Congrès

général national (CGN), le Parlement sortant, a maintenu, pour lundi également, une séance inaugurale mais à Tripoli cette fois. Le nouveau Parlement libyen va entrer en fonction alors que le pays s'enfonce chaque jour un peu plus dans le chaos, les deux plus grandes villes Tripoli et Benghazi étant le théâtre de combats meurtriers ayant poussé de nombreuses capitales occidentales à évacuer leurs ressortissants. En deux semaines, les violences ont fait plus de 200 morts et près de 1 000 blessés dans le pays, selon le ministère de la Santé. La mouvance nationaliste accuse les islamistes de semer le chaos dans le pays en vue d'empêcher la prise de fonction du Parlement, après avoir perdu les

élections. Sur le terrain, les pompiers s'activaient toujours samedi pour le septième jour consécutif à éteindre à Tripoli le feu faisant rage dans un dépôt de stockage d'hydrocarbures qui contient notamment plus de 90 millions de litres de carburant. Leur travail a été interrompu maintes fois à cause des tirs. Des roquettes tirées durant les combats à l'aéroport avaient provoqué dimanche le sinistre. Selon une source à la Protection civile, l'incendie pourrait être maîtrisé «très bientôt». L'aéroport est fermé depuis le 13 juillet, début des combats, et plusieurs avions ont été endommagés par les heurts entre milices d'ex-rebelles qui avaient combattu ensemble pendant huit mois le régime de Mouammar Kadhafi en

PH/D. R. 2011. Depuis près de trois ans, les autorités ne parviennent toujours pas à contrôler les dizaines de milices qui font la loi dans le pays en l'absence d'une armée et d'une police bien structurées et entraînées. A Benghazi, dans l'est du pays, la situation était relativement calme hier, après plusieurs jours de combats à l'issue desquels des milices islamistes se sont emparées de la principale base militaire de la ville. Vendredi soir, des milliers de Libyens sont descendus dans la rue de cette ville ainsi qu'à Tripoli pour protester contre les violences et dénoncer le «terrorisme». La communauté internationale a appelé à plusieurs reprises le nouveau Parlement à se réunir rapidement, dans l'espoir de remettre de l'ordre dans les institutions de l'Etat et former un nouveau gouvernement.

Les capitales occidentales appellent à évacuer leurs ressortissants et diplomates

La Grande-Bretagne et la Pologne sont les derniers en date à avoir annoncé la fermeture temporaire de leurs ambassades. La Roumanie a indiqué, de son côté, qu'elle maintenait ouverte son ambassade mais a appelé ses ressortissants à quitter sans délai le pays. La Tunisie voisine faisait elle face à un afflux de milliers de ressortissants étrangers, en majorité égyptiens, qui ont tenté vendredi de forcer le passage, provoquant la fermeture temporaire du principal point de passage avec la Libye.

A. H. et Agences

24 000 postes d'emploi dans l'éducation

Les résultats des concours reportés au 6 août

L'année scolaire 2014/2015 va connaître le recrutement de 24 000 employés dans les différents paliers. Prévus initialement pour le 30 juillet, les résultats des concours sont reportés au 6 août prochain. 24 000 employés rejoindront, dès la prochaine rentrée scolaire, la famille des travailleurs de l'Education. Ces 24 000 postes d'emploi sont répartis sur les trois paliers, en fonction des besoins exprimés par les wilayas, a indiqué hier le ministère de l'Education nationale dans un communiqué. «Le secteur de l'Education a bénéficié cette année de 23 931 postes qui se répartissent comme suit : primaire 14 694, moyen 6 256 et le secondaire 2 981», a fait savoir la même source. Le ministère a précisé que la gestion de l'opération de recrutement a été menée selon une vision «prospectrice», dans le but d'«éviter le renouvellement des pratiques

antérieures». «Les postes des enseignants concernés par la retraite ont été mis également à concours», a ajouté la même source, qui a expliqué que l'étude des dossiers obéit à des critères préalablement établis de concert avec les services de la Fonction publique. Au sujet des résultats des concours effectués cette année, le ministère de l'Education a indiqué que la publication des résultats prévue le 30 juillet dernier, a été reportée au 6 août à cause de la lourdeur de la tâche liée à l'étude des dossiers. Sur un autre plan, il est signalé que le premier séminaire de formation pédagogique est prévu durant la période allant du 15 au 30 août dans les différents centres retenus pour la formation. D'ailleurs, il est souligné, à ce propos, que pour assurer une bonne gouvernance, la tutelle compte à l'avenir généraliser le mode d'inscription sur le site

Internet sur l'ensemble des directions de wilaya.

Quelle mesure contre le piston dans les recrutements ?

Il est de coutume que le piston ainsi que les relations personnelles ont leur mot dans les recrutements et que des dépassements sont signalés à chaque annonce de résultats. A l'heure où la ministre annonce sa «bataille» pour redresser l'école algérienne, le critère de la qualité des enseignants constitue une partie indiscutable dans cette démarche. Les résultats des concours sont souvent rejetés par les syndicats et constituent une «énigme» pour certains candidats qui n'arrivent pas à le décrocher, aussi compétents soient-ils. En 2012, le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (Snte) a dénoncé les résul-

tats des concours ouverts cette année, prétextant qu'«ils étaient falsifiés à 100%». Selon le Snte, cette situation est due «à l'absence de contrôle et à celle des différents syndicats qui n'avaient pas été inclus dans l'étude des dossiers des candidats». Dans son argumentation, ce syndicat souligne le fait que «la plupart des candidats retenus sont des diplômés des deux dernières années, soit en 2011 ou 2012». D'autres opinions soutiennent que le succès à ce genre de concours est tributaire d'une connaissance personnelle, le piston. Quoi qu'il en soit, la fiabilité des résultats demeure une épreuve décisive pour les responsables du secteur, puisque la réforme de l'école dépend essentiellement de la qualité de son personnel. Reste à savoir si les responsables sont prêts pour l'épreuve de la «transparence» dans les recrutements.

Yasmine Ayadi

Logement promotionnel/ Versement fixé antérieurement pour fin 2014

Les souscripteurs inquiets sur le report

■ Les souscripteurs au logement promotionnel public (LPP) ne semblent pas être au bout de leur peine. Leur inquiétude a augmenté d'un cran ce week-end depuis l'annonce faite par le directeur général de l'ENPI (Entreprise nationale de promotion immobilière) concernant le versement, à partir d'avril prochain, de 500 000 DA, prix de la deuxième tranche du prix du logement, alors qu'en juin dernier une promesse leur a été faite pour fin 2014.

Encore une fois, ils affirment ne plus savoir à quel saint se vouer face à des déclarations «incohérentes» et «contradictoires».



Par Lynda Naili Bourebrab

En réponse aux déclarations du DG de l'ENPI (ex-EPLF, entreprise nationale en charge du programme de logement promotionnel public), Amar Guellati, informant les souscripteurs à cette formule de logement le versement, à partir d'avril prochain de 500 000 DA, prix de la deuxième tranche du prix de leur habitation, Farouk Amrane, ne cachera pas «l'inquiétude de l'ensemble des souscripteurs à la suite de cette annonce, s'interrogeant sur les raisons de ce report». Et pour cause, dira-t-il, «reçu le 18 juin dernier par le DG

de l'ENPI, ce dernier a été catégorique et nous a assurés que le versement de la 2^e tranche, tout comme d'ailleurs la délivrance des pré-affectations, se fera avant fin 2014, et aujourd'hui on nous renvoie jusqu'à avril 2015». Aussi, poursuivra-t-il, «nous nous interrogeons sur les raisons qui font que nous devons attendre encore quatre mois pour disposer de nos pré-affectations et procéder au versement de la 2^e tranche». «Nous ne comprenons pas ce manque de visibilité», ajoutera-t-il. Indiquant attendre une réponse à leurs questionnements, M. Amrane, au nom du Collectif des souscripteurs LPP (CSLPP), se posera un certain

nombre d'interrogations les plongeant dans le flou total quant à l'évolution de leur projet, notamment si effectivement «cet ajournement n'a pas un lien direct avec le taux d'avancement de réalisation du projet?». D'autre part, notre interlocuteur, contacté par téléphone, exprimera son regret sur le silence des responsables concernés à différents niveaux, quant à la demande du CSLPP sollicitant un paiement par échelonnement de leur logement, à l'instar des souscripteurs de l'AADL. «Nous n'avons aucune lueur d'espoir sur un éventuel échelonnement du crédit de paiement de nos logements», désapprouvera-t-il.

Toutefois, s'agissant des critères selon lesquels les décisions de pré-affectation seront attribuées, qui d'après le DG de l'ENPI sont en cours de finalisation, M. Amrane, au nom du CSLPP, applaudissant les deux premières exigences retenues, à savoir la prise en considération dans l'attribution des pré-affectations du nombre de personnes de la famille du souscripteur ainsi que son lieu de travail, s'indignera contre le 3^e critère, celui de la nature de son activité professionnelle. En effet, notre interlocuteur estimera à ce sujet que «la nature de la profession du souscripteur n'a aucun rapport avec la typologie du logement à attribuer». «Je ne vois pas de lien entre l'affectation du logement avec la nature de la profession.

Cela revient donc à dire qu'un commerçant n'aura pas le même logement qu'un cadre?», s'interrogera-t-il. Le LPP étant une formule de logement destinée aux citoyens dont les revenus sont compris dans une fourchette de 108 000 DA à 215 000 DA, alors que le prix de revenu d'un logement F4 est estimé à huit millions DA, l'intérêt de ce troisième critère est totalement inutile, estimera notre interlocuteur.

Dans ce contexte, estimant qu'il est du droit des souscripteurs LPP de connaître le coût de revient réel de leur logement, il déplorera également que le prix du mètre carré «ne soit pas encore définitivement fixé». «Nous sommes dans le flou total, dira-t-il. Nous avons exprimé nos doléances et nos craintes, et jusqu'à présent nous n'avons pas reçu de réponses claires. Nous avons des échos par l'intermédiaires de canaux différents dont la presse, mais rien de clair et précis», lancera-t-il.

Pour rappel, jeudi dernier, en marge d'une rencontre d'évaluation des projets du secteur de l'habitat, Amar Guellati, DG de l'ENPI, a annoncé que «les souscripteurs au programme de loge-

ment promotionnel public (LPP) recevront les ordres de versement de 500 000 DA, pour s'acquitter de la deuxième tranche du prix des logements à partir d'avril 2015, soit après la remise des décisions de pré-affectation».

L. N. B.

Université de Béjaïa 300 nouveaux étudiants s'inscrivent en 2 heures

LES INSCRIPTIONS définitives ont débuté hier matin au campus Aboudaoua, à l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa et se poursuivront jusqu'au 07 du mois courant. 6 509 nouveaux étudiants ont été affectés à Béjaïa, sachant que 6 993 nouveaux bacheliers sont issus de la wilaya de Béjaïa cette année. Pas moins de 330 agents ont été mobilisés pour mener cette opération qui va être clôturée le 07 du mois en cours. Plusieurs amphithéâtres ont été ouverts pour mener à bien l'opération. Ils ont été équipés de plusieurs postes et pris en charge par de nombreux agents. Les nouveaux bacheliers sont très bien accueillis pour accomplir les formalités d'inscription, notamment la vérification des dossiers et le paiement des frais d'inscription, ainsi que le scannage de la photo, etc. comme ils n'ont pas manqué de le relever. «Il y a une très bonne organisation et les choses se font rapidement», ont déclarés deux étudiants rencontrés au niveau de l'amphithéâtre 02 où de nouveaux bacheliers sont venus s'inscrire pour suivre des études en hydraulique et d'autres pour s'inscrire en technologie. Ici, plusieurs postes sont réservés aux inscriptions au tronc commun. Vers 8h30, 74 étudiants ont réussi à effectuer leurs inscriptions et en 2 heures seulement, soit à 10h, le nombre d'étudiants s'est multiplié par dizaines et a atteint les 300 grâce à la très bonne organisation mise en place. Il y a lieu de noter que des moyens de transport ont été mis à la disposition des nouveaux bacheliers depuis la gare routière jusqu'au campus Aboudaoua et à la résidence U Iryahen où les nouveaux bacheliers résidant loin de Béjaïa sont hébergés jusqu'à ce qu'ils terminent leurs inscriptions.

H. Cherfa

En raison du séisme qui a frappé Alger

Trois immeubles menacent de s'effondrer

Trois immeubles menaçant de s'effondrer ont été enregistrés par les services techniques spécialisés qui ont mené une expertise sur 12 immeubles touchés par le séisme qui a frappé Alger et ses environs vendredi matin. Selon un communiqué de la cellule de crise installée au niveau du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, les services techniques spécialisés dans le contrôle des bâtiments ont enregistré «trois immeubles qui menacent de s'effondrer et abritant 61 familles». Des moyens matériels et financiers ont été mobilisés pour le

relogement des familles sinistrées, a indiqué la même source. Cette démarche intervient en application aux instructions du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaiz, concernant le «relogement immédiat des familles touchées par le séisme». Une cellule de crise a été installée au siège du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, immédiatement après la forte secousse tellurique qui a secoué vendredi matin la wilaya d'Alger, rappelle-t-on. Le ministre avait effectué une visite d'inspection dans les quar-

tiers touchés par le tremblement de terre, accompagné par le secrétaire général du ministère, le directeur général de la Protection civile et le wali d'Alger. Le séisme d'une magnitude de 5,6 sur l'échelle ouverte de Richter a fait 6 morts et 291 blessés au niveau d'Alger. 33 centres hospitaliers ont accueilli 911 citoyens dont 270 blessés qui ont reçu les soins nécessaires et quitté ces centres, à l'exception de 3 cas qui se trouvent actuellement à l'hôpital de Ben Aknoun et 2 autres à l'hôpital de Bab El Oued où ils sont pris en charge. Dans la wilaya de

Boumerdès, les services hospitaliers ont pris en charge 167 citoyens, dont 16 blessés, alors que dans la wilaya de Bouira 4 personnes blessées ont été transférées à l'hôpital où elles ont reçu les soins nécessaires. Dans la wilaya de Blida, une personne blessée a quitté l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires. Les services de la Protection civile et les différents services hospitaliers ont mobilisé tous les moyens nécessaires pour prendre en charge les citoyens qui se sont déplacés pour des soins.

Lyes M.

Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA)

Le chiffre d'affaires en progression

LA CAISSE nationale de mutualité agricole (CNMA) a réalisé une progression conséquente du chiffre d'affaires de ses branches assurances avec une hausse de 22% en 2013 par rapport à 2012, apprend-on auprès de cette compagnie.

Au titre de l'exercice 2013, la CNMA «a enregistré une évolution positive, avec une tendance haussière de l'ordre de 22% par rapport à 2012», qui a connu une croissance de 17% comparativement à l'année précédente, selon le bilan de la CNMA.

«Grâce au maintien de sa position de leader dans les branches agricoles, la CNMA détient désormais une part de 81% dans le secteur avec une évolution de 15%, ce qui lui a permis de se positionner à la première place», a-t-on souligné.

L'année 2013 s'est également soldée par une évolution remarquable du résultat de cette Caisse en atteignant 121,75 millions de dinars contre 13,738 millions de DA en 2012, soit un bond de 786% correspondant à une progression de 108,011 millions de DA. En parallèle, le total du bilan de la CNMA a atteint 13,43 milliards de DA en 2013 contre 11,29 milliards l'année précédente.

«La hausse du chiffre d'affaires conjuguée au développement de nos offres et initiatives commerciales adaptées à notre sociétariat, ainsi qu'à une politique de souscription maîtrisée et une maîtrise de la gestion du risque agricole a permis à la Caisse de maintenir la bonne qualité de son portefeuille et d'améliorer ses résultats», a encore indiqué la CNMA.

D'autre par, la CNMA a déployé d'importants efforts qui lui ont permis, en 2013, d'atteindre un taux de règlement de l'ordre de 70%. Ceci «reflète une performance et une bonne maîtrise de la sinistralité, malgré la conjoncture liée aux aléas climatiques dont principalement la grêle qui a sévi sur un bon nombre de wilayas durant cette année 2013», a noté la même source.

La CNMA dispose actuellement d'un réseau de 66 Caisses régionales (CRMA) et de 367 bureaux locaux répartis sur le territoire national.

Samir H.

— Estimées à près de 1,20 milliard de dollars durant le premier semestre —

Les importations de blé en baisse

■ La facture des importations de blé tendre a été estimée à 809,58 millions usd durant le 1^{er} semestre 2014, contre 868,21 millions usd à la même période de 2013, en baisse de 6,75%, alors que les quantités importées ont augmenté de 10,87% pour atteindre 2,673 millions de tonnes.

Par Lyès T./APS

Les importations de blé sont estimées à près de 1,20 milliard de dollars (usd) durant le premier semestre de l'année en cours, contre près de 1,18 milliard usd à la même période de 2013, enregistrant une légère hausse de 1,46%, a-t-on appris auprès des Douanes algériennes.

Les quantités de blé (tendre et dur) importées ont atteint 3,655 millions de tonnes contre 3,173 millions de tonnes durant la même période de comparaison, en hausse également de 15,16%, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes.

Les importations du blé dur ont atteint 386,88 millions usd durant le 1^{er} semestre 2014 contre 308,03 millions usd à la même période de l'année dernière, en hausse de 25,6%, précise le Cnis. La quantité des importations de blé dur, quant à elles, ont totalisé 981 952 tonnes durant le 1^{er} semestre de cette année contre 755 581 tonnes, en hausse également de 29,96%. La facture des importations de blé tendre, quant à elle, a été estimée à 809,58 millions usd durant le 1^{er} semestre 2014 contre 868,21 millions usd à la même période de 2013, en baisse de 6,75%, alors que les quantités importées ont augmenté de 10,87% pour atteindre 2,673 millions de tonnes. La production céréalière de la campagne 2013/2014 a chuté considérablement à environ 30 millions de quintaux (qx), affectée par la sécheresse qui a persisté durant cette année, notamment au printemps. «Cette année, la production céréalière devrait s'établir à plus de 30 millions de quintaux», a indiqué dernièrement le ministre de l'Agriculture et du



Photo : DR

Développement rural, Abdelouahab Nouri, en marge de la clôture de la session de printemps du Sénat. La production de la campagne en cours serait ainsi inférieure de 35% à celle de la saison précédente qui s'était établie à 49,1 millions de quintaux. «On aurait souhaité réaliser 50 millions de quintaux (une moyenne enregistrée durant les quatre dernières années) mais le stress hydrique qu'a connu le pays durant le mois d'avril et de mai a pesé beaucoup sur la faiblesse des rendements», a précisé M. Nouri. La production céréalière avait atteint 49,1 millions de qx lors de

la campagne 2012/2013, contre 51,3 millions de qx la saison d'avant, 51,2 millions de qx (2011/2012), 42,45 millions de qx (2010/2011), 45 millions (2009/2010) après une année record où la production s'était élevée à 61,2 millions de qx (2008/2009).

Par ailleurs, le Cnis relève que les importations du maïs ont totalisé 453,65 millions usd pour une quantité de plus de 1,782 million de tonnes, en hausse de 15,67% en valeur et de 37,72% en quantité. En 2013, les importations des céréales ont totalisé 3,16 milliards de dollars, contre 3,18 milliards de dollars à la

même période en 2012, enregistrant un léger recul (0,62%). Les besoins nationaux en céréales sont estimés à environ 8 millions de tonnes/an, ce qui classe l'Algérie comme l'un des plus importants pays importateurs de céréales. Le défi est de hisser le rendement à l'hectare à, au moins, 30 quintaux/ha durant les cinq prochaines années, contre 18 qx/ha en moyenne actuellement.

Quant à la superficie céréalière, elle est toujours la même (3,4 millions ha), et tout doit se jouer sur le rendement, estiment les professionnels.

L.T./APS

Transport aérien

Tassili Airlines renouvelle sa certification au label IOSA

Tassili Airlines (TAL) a renouvelé, pour la troisième fois, sa certification au label international de qualité «IOSA» délivré par l'Association internationale du transport aérien (IATA), a-t-on appris auprès de cette compagnie.

«Tassili Airlines a franchi avec succès, pour la troisième fois, l'audit de certification IOSA (IATA Operational Safety Audit) délivré par l'Association internationale du transport aérien», a précisé la compagnie.

La norme IOSA est un programme d'audit des compagnies aériennes mis en place par l'IATA pour contrôler les normes de sécurité dans le transport aérien.

Cet audit, conduit par des experts d'un organisme international accrédité par l'IATA, portait sur «la vérification du niveau de conformité de près de 1 200 standards et pratiques recommandés en vigueur dans le domaine de l'aviation civile internationale», a expliqué TAL.

Il s'agit notamment «des composantes du système de management qualité, du système

de gestion de la sécurité, de la gestion de crise, du contrôle des aspects formation, de qualification et de recyclage dans tous les métiers de l'aviation, y compris ceux des pilotes, des instructeurs, du personnel de cabine et des techniciens», a ajouté la même source.

L'audit a concerné également les opérations effectuées en vol et au sol, la maintenance, la préparation des vols ponctuée d'une inspection en vol dite «vol d'observation» et enfin une observation directe d'une séance de simulateur de vol.

«La certification IOSA est le label le plus rigoureux en vigueur et le référentiel commun de l'IATA en matière de sécurité, de sûreté et de qualité opérationnelle des compagnies aériennes», détaille la filiale de Sonatrach.

«Le renouvellement, pour la troisième fois, par notre compagnie de cette certification réaffirme notre engagement et notre détermination à garder le label sécurité», souligne encore la compagnie. Après avoir obtenu un accord de la direction de l'Aviation civi-

le et de la météorologie (DACM), Tassili Airlines est autorisée à opérer de manière graduelle des vols internationaux grand public avec 11 lignes.

Il s'agit des dessertes Alger-Marseille, Alger-Montpellier, Alger-Lyon, Alger-Nantes, Alger-Strasbourg, Béjaïa-Metz (France), Alger-Istanbul, Oran-Istanbul, Constantine-Istanbul, Alger-Rome, Alger-Milan. La compagnie, qui compte investir ce réseau à partir du mois d'août à destination de la France, envisage de boucler les six dessertes prévues pour cette destination d'ici fin 2014. «TAL ambitionne de desservir, dans une première étape, les villes françaises de Marseille et de Strasbourg à raison de deux vols par semaine chacune pour assurer ensuite quatre autres liaisons vers Montpellier, Lyon, Nantes et Metz», avait indiqué récemment son directeur commercial, Adil Cherouati. Une fois la destination France couverte, la compagnie prévoit d'assurer des liaisons vers l'Italie et la Turquie, avait-il affirmé.

Nawel A.

Fondateur de l'Etat algérien moderne

L'Emir Abdelkader ressuscité

■ Cette rencontre scientifique, prévue les 4 et 5 mai prochain, vise à braquer l'attention sur la vie intellectuelle du fondateur de l'Etat algérien moderne, n'ayant fait l'objet que de peu de travaux de recherche contrairement aux autres aspects politiques, militaires et stratégiques.

Par Ghani S.

Un colloque international sur le thème «L'Emir Abdelkader : poétique et tassawuf» sera organisé à Oran, au mois de mai prochain, à l'ini-

La jeune fille était recherchée dans l'intérêt des familles Les gendarmes débusquent un lieu de débauche

AGISSANT sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la brigade de Bougara, assistés par ceux de la section de sécurité et d'intervention du groupement territorial, ont interpellé à l'intérieur d'une habitation sise à la cité des Jardins, commune de Bougara (Blida), six personnes et une jeune fille faisant l'objet de recherches dans l'intérêt de familles, pour création d'un lieu de débauche, port d'armes prohibées et consommation de stupéfiants. Huit comprimés de psychotropes, 30 grammes de kif traité et quatre couteaux ont été récupérés. Les gendarmes de la brigade de Bougara ont ouvert une enquête. **R.S.**

Une personne arrêtée et interpellée le même jour Saisie de 1 590 cartouches de cigarettes

LES GENDARMES de la section de sécurité et d'intervention du groupement territorial de Médéa ont arrêté une personne interpellée le même jour, lors d'une patrouille sur la RN.60A reliant Médéa à M'sila, à bord d'un véhicule de marque Volkswagen Polo, transportant mille cinq cent quatre vingt dix cartouches de cigarettes de différentes marques, sans facture. Une enquête est ouverte. **T.Y.**

tiative de l'Unité de recherche sur la culture, la communication, les langues, la littérature et les arts (UCCLLA) affiliée au CRASC, a-t-on appris, auprès des organisateurs, qui viennent de lancer un appel à communication. Cette rencontre scientifique, prévue les 4 et 5 mai prochain, vise à braquer l'attention sur la vie intellectuelle du fondateur de l'Etat algérien moderne, n'ayant fait l'objet que de peu de travaux de recherche contrairement aux autres aspects politiques, militaires et stratégiques. «Les postures intellectuelles et littéraires ont fait de l'Emir une personnalité éminente qui a su faire face aux défis et enjeux de l'époque.

Porteur d'un projet humaniste, il a pu dépasser, par sa profonde vision, les frontières locales et régionales. Il n'a pas été uniquement le fondateur de l'Etat Algérien moderne et résistant à l'occupation française durant plusieurs années, il s'est illustré, également, par la maîtrise du verbe, tantôt poète, tantôt penseur traitant de plusieurs questions», soulignent les organisateurs dans leur argumentaire. Par ce colloque, il est prévu d'«enviesager une lecture approfondie des textes (littéraires, théologiques, philosophiques) élaborés par cette éminente personnalité historique», «de faire connaître sa pensée (spirituel, poète et soufi), de revisiter son héritage culturel», «de mener des lectures croisées en rapport avec le patrimoine uni-



Phy D.R.

versel» et enfin «de confronter ses prises de positions aux questions du moment». Plusieurs axes ont été retenus par le conseil scientifique composé d'universitaires et chercheurs algériens et étrangers. Il s'agit, entre autres, de «Poétique et langage chez

l'Emir», «La langue d'écriture chez l'Emir», «L'œuvre soufie de l'Emir», «Le paradigme de liberté et de tolérance chez l'Emir», «Les fondements théologiques et philosophiques chez l'Emir», «L'Orient et l'Occident, dialogue des cultures et des religions»,

«L'image de l'Emir dans l'écriture de l'Autre». Le programme définitif du colloque sera élaboré en février prochain avant que les invitations officielles ne soient envoyées aux communicants et aux participants, précisent enfin les organisateurs. **G.S./APS**

Dès la prochaine rentrée

Aménagement de classes pour élèves handicapés

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a annoncé, jeudi à Alger, que des préparatifs étaient en cours pour l'aménagement de classes pour élèves handicapés au niveau des établissements scolaires, dès la prochaine ren-

trée scolaire. Intervenant lors du forum d'El-Moudjahid, M^{me} Meslem a souligné qu'elle œuvrait en collaboration avec la ministre de l'Education nationale pour l'aménagement de classes pour élèves handicapés dans les établissements scolaires dès la prochaine rentrée scolaire 2014-

2015. Cette opération s'inscrit, ajoute la ministre, dans le cadre du renforcement de l'insertion des personnes aux besoins spécifiques, et en application de la loi relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées qui exige l'adaptation de l'environnement au profit de cette

frange de la société. Concernant les enfants nés hors mariage, M^{me} Meslem a annoncé que son département ministériel examinait avec le ministère des Affaires religieuses les possibilités de renforcer l'insertion de cette catégorie dans le cadre du respect des préceptes de l'islam. **Hamza Ben**

Campagne de solidarité avec la population de Ghaza

L'Association El Irchad oua El Islah appelle à contribution

Le président de l'Association El Islah oua El Irchad, Nasredine Hezzam, a appelé vendredi, à Alger, tous les acteurs de la société civile à contribuer à la réussite de la campagne de solidarité avec la population de Ghaza, initiée par son associa-

tion. Dans une déclaration à la presse au siège de l'Association, M. Hezzam a indiqué que tous les acteurs de la société algérienne sont appelés à participer à la campagne de solidarité et de collecte d'aides humanitaires au profit de la population de la

bande de Ghaza, soulignant que cette campagne «se fera en coordination avec les différentes instances et associations nationales». M. Hezzam a salué le soutien indéfectible de l'Algérie à la cause palestinienne et aux peuples opprimés. Il a en outre

salué la décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, d'octroyer une aide financière de 25 millions de dollars au profit.

Bilan Ramadhan

Distribution de plus de 2 millions de colis alimentaires

Plus de «deux millions de colis de produits alimentaires ont été distribués aux nécessiteux», selon le bilan préliminaire de l'action de solidarité du mois de ramadhan 2014, a annoncé jeudi à Alger la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem. 2 450 823 repas chauds ont été distribués durant le ramadhan et 977 restaurants aménagés, outre la mobilisation de 18 315 personnes, a précisé M^{me} Meslem qui intervenait lors du forum d'El-Moudjahid. Le ministère a donné «des instructions» afin que la dignité du citoyen soit respectée lors de la distribu-

tion des denrées alimentaires, a fait remarquer la ministre. Grâce à la distribution judicieuse et organisée des colis des produits alimentaires dans certaines wilayas, les personnes nécessiteuses ont pu en bénéficier deux fois durant le mois sacré, a fait savoir M^{me} Meslem, soulignant que le retard accusé dans l'achat des produits alimentaires nécessaires à cette opération était à l'origine de quelques problèmes. Les personnes nécessiteuses ne disposant pas de couverture sociale, les bénéficiaires de pensions forfaitaires de solidarité, de la mesure d'aide à l'insertion sociale ainsi que les bénéficiaires de

pensions pour handicapés à 100%, sont les personnes concernées par ces aides. Une commission nationale interministérielle chargée de la préparation de l'opération «solidarité-Ramadhan» a été installée comme chaque année, regroupant des représentants de plusieurs départements ministériels dont la Solidarité nationale, l'Intérieur et les Collectivités locales, les Affaires religieuses, les Finances, le Commerce, la Communication et la Santé. Elle était également composée de représentants des Douanes, de la Protection civile, du CRA, des SMA et de l'UGCAA. **Lotfi O.**

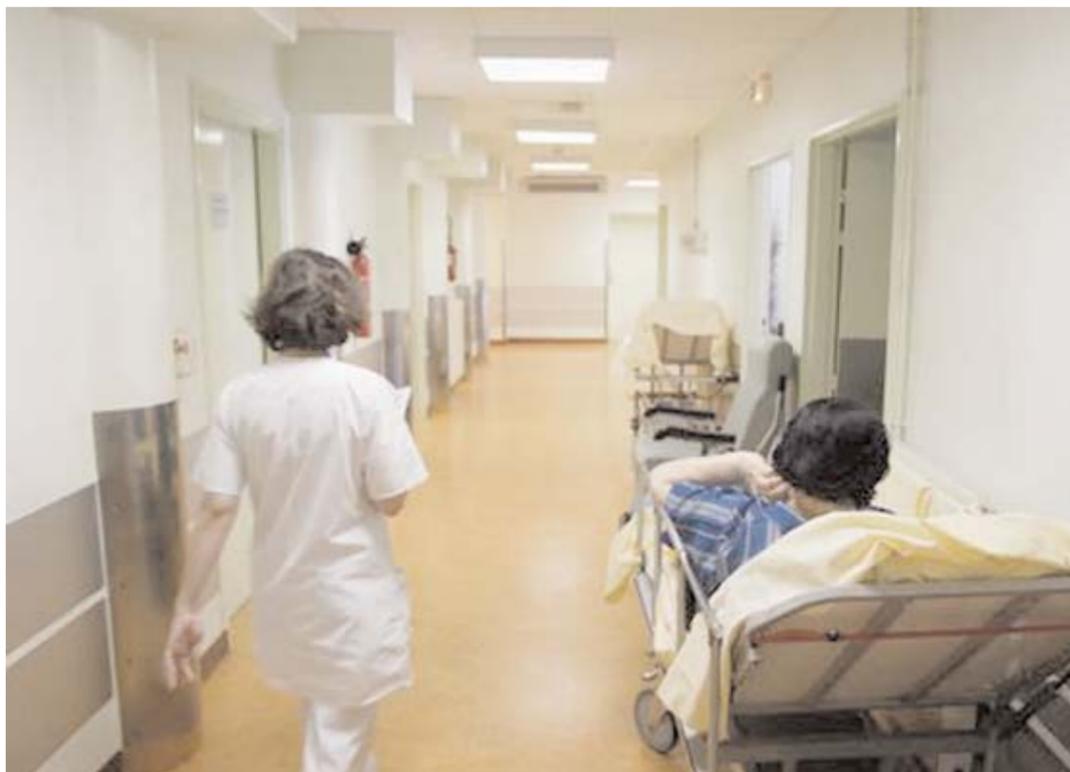
El-Bayadh

Nouveaux établissements de santé inscrits

■ Les projets d'établissements hospitaliers seront réalisés au niveau des communes de Labiodh Sidi Cheikh, Brezina et Bougtob, et devront améliorer la prise en charge des malades de ces régions.

Farid T./APS

Plusieurs opérations ont été inscrites en faveur du secteur de la santé dans la wilaya d'El-Bayadh, pour la réalisation de nouvelles structures hospitalières, a-t-on appris auprès des responsables locaux du secteur. Ces projets d'établissements hospitaliers seront réalisés au niveau des communes de Labiodh Sidi Cheikh, Brezina et Bougtob, et devront améliorer la prise en charge des malades de ces régions, a révélé le directeur du secteur, Smain Benbrahim. Les sites ont déjà été choisis



pour accueillir les hôpitaux de Labiodh Sidi Cheikh et de Brezina, inscrits au titre du programme complémentaire dont a bénéficié la wilaya en juin 2013.

Une enveloppe de 1,2 milliard DA est réservée à l'étude, la réa-

lisation et l'équipement d'un hôpital de 80 lits dans la commune de Labiodh Sidi Cheikh, et une autre de 60 millions DA pour la construction d'un hôpital de 60 lits dans la commune de Brezina, a précisé le même res-

ponsable. La commune de Bougtob a bénéficié de l'inscription d'un projet de réalisation d'un établissement hospitalier de 60 lits pour un coût de 1,2 milliard DA (étude, réalisation et équipement), et cela dans le

cadre du prochain programme quinquennal, a ajouté M. Benbrahim.

Le secteur a également inscrit, dans le cadre des efforts visant une meilleure prise en charge des insuffisants rénaux, quatre projets de centres d'hémodialyse au niveau des communes de Labiodh Sidi Cheikh, Bougtob, Brezina et El-Bayadh, qui viendront s'ajouter à celui de la commune de Boualem, ouvert en 2013, a fait savoir le directeur de la santé de la wilaya.

F. T./APS

Annaba

Un séjour pour des enfants de Ouargla et El Oued

QUATRE CENTS enfants du sud du pays seront accueillis, dès la première semaine de ce mois d'août, dans des camps de vacances de la wilaya d'Annaba, a-t-on indiqué mercredi à la Direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Il s'agit d'une initiative devenue une tradition bien ancrée dans les programmes d'animation estivale prévus chaque année par les wilayas côtières, a-t-on estimé de même source, soulignant l'impact de cette opération sur le renforcement et la promotion des échanges entre jeunes.

En plus du programme d'animation sportive et de distraction prévu dans les plages ouvertes à la baignade, les enfants bénéficiaires de cette opération (venus des wilayas de Ouargla et d'El Oued) auront également droit à des excursions touristiques vers les monuments archéologiques que recèle cette wilaya.

En outre, environ un millier d'enfants issus des régions enclavées des communes d'Annaba bénéficieront, dès la semaine prochaine, dans le cadre du programme de solidarité et d'animation estivale, d'excursions au bord de la mer, a-t-on indiqué de même source.

Ces excursions partiront des communes d'El Eulma, Berrahal, Chorfa, Oued Lanab et Ain Berda, vers les plages d'Annaba et d'El Taref, a-t-on précisé de même source.

Dans la wilaya d'Annaba, 22 plages ont été ouvertes à la baignade et seront sécurisées par 200 agents de secours de la Protection civile.

Rafik N.

Béjaïa

Les marchés à bestiaux fermés

Au total, neuf foyers de fièvre aphteuse ont été détectés depuis dimanche dans la wilaya de Béjaïa. Les trois premiers s'étaient déclarés dans les communes de Béjaïa, Darguina et Boukhelifa, selon l'inspection vétérinaire de la wilaya de Béjaïa. De nouveaux foyers, au nombre de six ont également été constatés à Tazmalt, Sidi-Aïch, Tichy, Semaoune, Seddouk,... Pas moins de 65 bêtes sont déclarées atteintes de cette

maladie dont 58 bovins, 1 ovin et 6 caprins. Ces bêtes appartiennent à 16 éleveurs de ces communes.

Des mesures ont immédiatement été prises par les services vétérinaires, notamment la mise en œuvre d'une barrière sanitaire pour freiner et cesser la propagation de la maladie. Il s'agit d'interdire également les mouvements de cheptels aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur et de sensibiliser les éle-

veurs afin de ne pas transporter leurs cheptels ou mêler leurs bêtes avec celle d'autres éleveurs. Les services vétérinaires de la wilaya ont décidé de fermer tous les marchés à bestiaux de la wilaya. Un arrêté devait être signé par le wali et transmis aux autorités concernées pour application afin de freiner cette épidémie.

Hocine C.

Sétif

La fièvre aphteuse se propage

Plusieurs foyers de fièvre aphteuse ont été signalés dans différentes régions de la wilaya de Sétif après les premiers cas enregistrés vendredi dernier au douar Bourzam, dans la commune de Bir El Arch, a-t-on appris jeudi auprès des services vétérinaires.

Les nouveaux foyers sont apparus dans nombre de localités dont Bazer-Sakra, Hammam Sokhna et Ouled Saber, a indiqué Mourad Saoucha, inspecteur vétérinaire, soulignant que cette maladie «contagieuse» pourrait causer «des dégâts importants dans les rangs des troupeaux de veaux d'engraissement».

Cette situation nouvelle a fait que les quantités de vaccins, estimées à 15 000 doses, sont aujourd'hui «insuffisantes» pour circonscrire cette infection, a encore affirmé M. Saoucha avant de préciser que 8 000 doses ont été réservées à la vaccination

des bovins de Bir El Arch où le premier foyer avait été découvert.

Les 7 000 autres doses ont été expédiées aux localités où sont apparus les nouveaux foyers.

Selon leur responsable, les services vétérinaires de la wilaya, qui se trouvent «en état d'alerte

maximale», ont entrepris une série d'actions dont la fermeture des marchés à bestiaux et l'interdiction des mouvements de troupeaux, en plus de l'installation de «commissions de surveillance des unités d'élevage de bovins».

Des actions de sensibilisation des éleveurs aux symptômes de la fièvre aphteuse et aux

mesures prophylactiques à entreprendre d'urgence dont, notamment, la mise en quarantaine des bêtes suspectées, le respect des règles d'hygiène et la déclaration des cas douteux, ont été également engagées, a indiqué la même source.

Saci K.

Quatre-vingts hectares de forêt ravagés par le feu

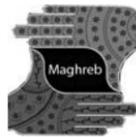
QUATRE-VINGT hectares de couvert végétal, notamment les arbres de pin d'Alep et de chêne, les broussailles et maquis, ont été ravagés par un incendie qui s'est déclaré lundi dernier dans une zone montagneuse relevant de la commune de Guenzet (nord de Sétif) dans les limites administratives avec la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a-t-on appris mercredi auprès des services de la Protection civile.

L'intervention pour circonscrire ce sinistre qui a duré 50 heures a nécessité la mobilisation de 100 agents de la Protection civile relevant des communes de Sétif, Bougaa, Beni Ouartilane, Ain Arnate et Ain Oulmane, dotés de moyens impor-

tants, dont huit camions anti-incendie et une ambulance. Aucune victime humaine n'est à déplorer. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer l'origine de cet incendie. Par ailleurs, les éléments de l'unité de la Protection civile de la commune d'El Eulma sont également intervenus la veille de la fête de l'Aïd, pour repêcher le corps sans vie d'un jeune homme de 21 ans qui s'est noyé dans le barrage de la commune de Tachouda (nord-est de Sétif) a-t-on indiqué.

Le corps de la victime a été transféré à la morgue de l'hôpital «Sarroub-Khatir» d'El Eulma.

S.K.



Sahara occidental

Le gouvernement sahraoui condamne le discours de Mohammed VI

■ Le discours du roi Mohammed VI «dénote l'obstination du Maroc et sa politique de fuite en avant» concernant la question du Sahara occidental pour se dérober au plan de règlement signé par son père Hassan II avec la partie sahraouie sous l'égide de l'ONU et de l'Organisation de l'Union africaine (OUA) en 1991.

Par Naila T./APS

Le gouvernement sahraoui a condamné «fermement» le discours du roi du Maroc Mohammed VI, prononcé à l'occasion de l'anniversaire de son intronisation, qui dénote «l'obstination du Maroc et sa politique de fuite en avant» concernant la question sahraouie. Le discours du roi Mohammed VI «dénote l'obstination du Maroc et sa poli-

tique de fuite en avant concernant la question du Sahara occidental pour se dérober au plan de règlement signé par son père Hassan II avec la partie sahraouie sous l'égide de l'ONU et de l'Organisation de l'Union africaine (OUA) en 1991», a indiqué l'Agence de presse sahraouie «SPS», citant un communiqué du ministère sahraoui de l'Information. La partie sahraouie «déploie l'incapacité du



roi du Maroc et de son gouvernement et de manière responsable à collaborer positivement avec l'instance onusienne et

l'Union africaine pour parvenir à une paix durable entre le Maroc et la République sahraouie» qui doit être concrétisée «sur la base du plan de règlement signé en 1991 par les deux parties et adopté à l'unanimité par le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale de l'ONU et l'OUA», a ajouté la même source. Par ailleurs, le communiqué a dénoncé le «fait que le Maroc soit devenu la principale source d'instabilité dans la région de l'Afrique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest en occupant des parties du territoire sahraoui et en violant les frontières», outre le fait qu'il soit «producteur et exportateur de drogue vers les pays du Sahel à travers les réseaux du crime organisé», a conclu le communiqué.

N. T./APS

Tunisie

Les mesures sur les dépenses salariales ne passent pas

Les mesures de la loi de finances complémentaire (LFC) relatives au détachement des fonctionnaires du secteur public auprès du secteur privé et à la rationalisation des dépenses salariales ne passent pas. Des députés de l'Assemblée nationale constituante (ANC) n'ont pas adopté les articles relatifs à ces mesures. L'agence TAP rapporte que le député Fadhel Moussa a indiqué que l'adoption de l'article 3 relatif au détachement des fonctionnaires du secteur public auprès du secteur privé risque d'accélérer le départ de toutes les compétences des entreprises publiques, appelant au contraire à les motiver pour qu'ils demeurent dans leurs postes. De son côté, Nejjib Hosni a estimé que cette proposition peut contribuer à créer des emplois en

faveur des chômeurs tandis que pour lyed Dahmani le détachement risque d'affaiblir l'administration tunisienne. S'agissant de l'article 4 relatif à la rationalisation des dépenses salariales, les députés ont récusé le report des recrutements autorisés et non réalisés au titre de l'année actuelle à l'année prochaine. Selon le député lyed Dahmani, «cet article traduit la volonté de l'Etat de fuir ses engagements vis-à-vis des demandeurs d'emploi et constitue une restriction de la politique de l'emploi». Autre sujet de controverse à l'Assemblée, l'article relatif aux contributions exceptionnelles au budget de l'Etat, estimées à 320 millions de DT. Certains députés ont appelé à l'annuler alors que d'autres ont recommandé d'augmenter le plafond des salaires

annuels bruts soumis à l'imposition. Certains députés ont critiqué, lors de l'examen de la loi de finances complémentaire LFC 2014, la poursuite de politique économique qui consiste à augmenter les charges imposées aux classes à faible revenu. Pour le député Kamel Ben Romdhane, le projet affiche de gros slogans mais ne prévoit pas de mesures concrètes à même de permettre au pays de retrouver le rythme de croissance. La LFC 2014, a-t-il dit, a été axée sur le «renforcement des ressources propres de l'Etat à travers la mise en place de mesures fiscales supplémentaires» et ne prévoit pas de mesures à même de dynamiser les secteurs productifs, en l'occurrence le phosphate dont les activités sont souvent bloquées.

R.G./Agence

Arrestation au Kef d'un individu Il collectait de l'argent pour les groupes terroristes

LES FORCES de sécurité du Kef ont arrêté, au cours des deux derniers jours, un individu qui, selon une source sécuritaire, «opère avec les groupes terroristes et leur présente un soutien matériel et logistique, surtout de l'argent, qu'il collectait devant les mosquées, sous forme de dons». La même source a ajouté que l'individu «a reconnu avoir fourni de l'argent aux groupes terroristes actifs sur les montagnes de Ouergha et Châambi, après l'avoir collecté dans les mosquées». Le prédicateur régional du Kef, Elyas Ben Romdhane, a expliqué au correspondant de l'agence TAP que la collecte des dons dans les mosquées est régie par des dispositions juridiques, notamment l'obtention d'une autorisation pour l'ouverture d'une souscription ou d'un compte courant, par des coupons contrôlés par les recettes des finances. Il a, en outre, indiqué que la «construction des mosquées ou autres actes de bienfaisance doivent obtenir une autorisation du gouverneur de la région», tout en mettant en garde les citoyens contre les opérations d'escroquerie.

L. M.

Mauritanie

Nomination d'un nouveau membre au Conseil constitutionnel

La Présidence de la République a rendu public, hier, un communiqué portant nomination de M^e Louly Ould Ely Salem Ould Tangi, nouveau membre du Conseil constitutionnel. Par ailleurs, les résultats du Conseil des ministres, réuni avant-hier à Nouakchott, ont été commentés par les ministres de la Communication et des Relations avec le Parlement et des Affaires économiques et du Développement, M^e Sidi Mohamed Ould Maham et M. Sidi Ould Tah, lors d'une conférence de presse conjointe. Intervenant en premier lieu, le ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement a souligné que le Conseil a examiné et adopté les projets de décrets suivants : Projet de décret portant création d'une société nationale dénommée Société Nouadhibou pour l'Investissement et le Développement de la Zone Franche de Nouadhibou (SONID). Ce projet de décret a pour objet de créer une société d'investissement

sous forme d'établissement industriel et commercial placé sous l'autorité nationale de la zone franche et aura pour missions de contribuer à la mise en place d'un pôle de développement attractif au sein de la zone franche de Nouadhibou. Réaliser des projets structurants sur ses fonds propres ou dans le cadre de partenariats qu'elle sera amenée à négocier avec des investisseurs nationaux ou étrangers. Projet de décret fixant les conditions d'avancement des sous-officiers et agents du Groupement général de la sécurité des routes. Ce projet de décret permet de rétablir dans leurs droits les sous-officiers et agents devant bénéficier d'un avancement d'échelon ou de grade suivant des modalités juridiques précises. Lui succédant, le ministre des Affaires économiques et du Développement, Sidi Ould Tah, a donné des explications portant sur les résultats définitifs du 4^e recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-2013),

organisé par la Mauritanie du 25 mars au 18 avril 2013. Ce quatrième recensement général de la population avait concerné, selon le ministre, tous les habitants de la Mauritanie : autochtones, étrangers et réfugiés. «Cette communication rend compte des résultats définitifs sur les données prioritaires issues du traitement des données. Elle marque ainsi le début du processus de présentation et de diffusion de différentes publications qui en découlent», souligne le ministre. Au sujet de la croissance démographique, M. Tah a indiqué que le nombre total des habitants, y compris les étrangers, se chiffre à trois millions cinq cent mille dont 50,7% du sexe masculin, soit une augmentation de 2,77% en comparaison avec le dénombrement de 2000. S'agissant de la ville de Nouakchott, le ministre a révélé qu'elle seule abrite 27% du nombre global des habitants dont 50% sont des jeunes, ce qui nécessite davantage d'infrastructures

et de prestations. «Cette tendance démographique justifie l'importance accrue donnée par le gouvernement aux secteurs de l'enseignement, de la formation professionnelle et de l'insertion pour assurer l'accès de cette frange au marché de l'emploi», note le ministre. Il a ajouté que le dénombrement a démontré l'évolution de la croissance démographique dans certaines régions et sa réduction dans d'autres. De même chez les nomades, le ministre a indiqué que le recensement a démontré que leur nombre a diminué de 128 000 personnes à 66 000, grâce à la politique de regroupement des citoyens entreprise par le gouvernement au niveau de certaines circonscriptions régionales. «Suite aux résultats de ce recensement, 20 études seront réalisées pour corriger les dysfonctionnements et les lacunes constatés», a conclu le ministre des Affaires économiques et du Développement.

Samir F./Agence



États-Unis

Obama admet que son pays a pratiqué la torture après le 11-Septembre

■ «Nous avons torturé des gens» : Barack Obama a reconnu vendredi, en termes très directs, que les États-Unis avaient «franchi une ligne» après les attentats du 11-Septembre, tout en appelant à se tenir à l'écart des jugements moralisateurs.

Par Ali O.

Evitant, lors d'un point de presse à la Maison-Blanche, la prochaine déclassification d'un rapport parlementaire sur les techniques d'interrogatoire employées par la CIA entre 2002 et 2006, le président américain a estimé que les États-Unis avaient fait des choses «contraires» à leurs valeurs. «Lorsque nous avons utilisé certaines techniques d'interrogatoire poussé, des techniques que je considère et que toute personne honnête devrait considérer comme de la torture, nous avons franchi une ligne», a poursuivi le président américain qui avait déjà utilisé le terme par le passé sans pour autant se livrer autant sur sa vision de cette période.

Après les attentats du 11 Septembre 2001, la CIA a mis la main sur des dizaines de personnes soupçonnées de liens avec Al-Qaïda, et utilisé des «techniques d'interrogatoire musclé». Ces méthodes comprenaient la privation de sommeil, la mise à nu du détenu ou encore la simulation de noyade.

Rappelant qu'il avait interdit ces méthodes dès son arrivée à la Maison-Blanche, Obama a cependant mis en garde contre tout jugement «trop moralisateur» sur cette période. «Je pense que lorsqu'on

regarde en arrière, il est important de se souvenir combien les gens avaient peur après la chute des tours jumelles (du World Trade Center), le Pentagone avait été touché, un avion s'était écrasé en Pennsylvanie», a-t-il souligné.

«Les gens ne savaient pas si d'autres attaques étaient imminentes. Il y avait une énorme pression sur les épaules des forces de sécurité et nos équipes de sécurité nationale pour essayer de faire face à cette situation», a-t-il encore noté. Le rapport parlementaire, dont la publication devrait intervenir rapidement, est au cœur d'une tempête qui avait éclaté en mars dernier quand la présidente de la commission du Renseignement du Sénat, Dianne Feinstein, avait publiquement accusé la CIA d'avoir fouillé les ordinateurs utilisés par des enquêteurs de sa commission. Après avoir vigoureusement contesté dans un premier temps tout agissement déplacé de ses équipes, le directeur de la CIA, John Brennan, s'est - fait sans précédent - excusé cette semaine auprès de responsables du Sénat.

Lors de la conclusion de ses travaux, fin 2012, après trois ans et demi d'enquête, M^{me} Feinstein, avait, sans dévoiler le contenu du texte, jugé que l'utilisation de «techniques d'interrogatoire musclé» avait été une «terrible erreur».

La puissante sénatrice démocrate

avait également estimé, à titre personnel mais sur la base du rapport d'enquête, que l'utilisation de ces techniques, notamment celle de la simulation de noyade, n'avait pas conduit à des renseignements ayant permis de localiser Oussama ben Laden, tué en 2011 au Pakistan lors d'un raid de commando américain.

Interrogé sur ce point par l'AFP début 2013, Leon Panetta, qui dirigeait la CIA au moment de l'assaut contre le chef d'Al-Qaïda, avait également estimé que les éléments recueillis grâce à ces techniques n'avaient pas été cruciaux.

«Je pense qu'il est difficile d'affirmer qu'ils ont été déterminants. Ils faisaient partie d'un vaste puzzle qu'il fallait assembler pour localiser Ben Laden. Et je pense que nous l'aurions trouvé, même sans cette pièce du puzzle.»

Obama, qui a toujours apporté son soutien à la déclassification du rapport du Sénat, a jugé vendredi qu'il serait utile pour aider les États-Unis à tourner la page, en gardant à l'esprit qu'un pays se définit par ce qu'il fait «quand tout est simple», mais aussi par la façon dont il réagit



PH. > D. R.

«dans l'adversité». «Nous devons, en tant que pays, assumer nos responsabilités face à ce qui s'est passé afin que, je l'espère, cela ne se reproduise plus à l'avenir», a-t-il conclu. A.O.

Irak

Plus de 45 personnes tuées par les jihadistes dans des combats

Des jihadistes de l'État islamique (EI) ont tué 16 combattants kurdes dans le nord de l'Irak et 30 membres de forces pro-gouvernementales dans des combats dans le reste du pays, ont annoncé des responsables hier.

Les jihadistes ont attaqué vendredi un barrage et une installation pétrolière près de la ville de Mossoul (nord), dont ils se sont emparés début juin. Mais les forces kurdes peshmergas déployées dans la région les ont repoussés.

Les jihadistes ont attaqué un poste peshmerga à Zoumar et de violents combats ont éclaté à déclaré à l'AFP un responsable de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK).

Quatorze Peshmergas ont été tués, selon cette source, un bilan confirmé par un haut gradé des forces kurdes.

Selon le responsable de l'UPK, les Peshmergas ont tué environ

100 jihadistes, et en ont capturé 38 au cours de ces combats qui ont duré plusieurs heures.

«Deux autres Peshmergas ont été tués hier dans des combats dans la région proche de Kasak, près d'un poste-frontière avec la Syrie, où l'EI est également actif», a déclaré à l'AFP un haut responsable peshmerga.

Les troupes kurdes se sont temporairement retirées de ces deux zones pour permettre à l'armée irakienne de bombarder les positions de l'EI à Zoumar et près du poste-frontière, a ajouté ce responsable.

Par ailleurs, au moins 23 membres de forces pro-gouvernementales ont été tués dans la nuit de vendredi à hier quand l'EI a attaqué au mortier leurs positions à Jourf al-Sakhr, au sud de Baghdad.

«Onze soldats et 12 membres de la milice chiite Assaib Ahl al-Haq, alliée de Baghdad, ont été tués», selon un officier et un médecin militaire. «L'armée a ensuite

lancé une opération contre l'EI à Jourf al-Sakhr et dans les localités proches d'Al-Hamya et Latifiya, au cours de laquelle sept autres soldats ont été blessés», ont ajouté ces sources, affirmant que 37 jihadistes avaient été tués.

Par ailleurs, un attentat à la voiture piégée hier contre un centre de recrutement d'une milice chiite à Balad, au nord de Baghdad, a également tué cinq volontaires et en a blessé 16 autres, selon la police.

Plus au nord, à Samarra, deux policiers ont été tués dans l'explosion d'une bombe, selon des sources médicales et de la police.

Et dans la ville de Daouq, située un peu plus au nord, sur ce même important axe routier, un raid aérien visant l'EI a tué six civils, selon un responsable.

Selon l'ONU, les violences en Irak ont tué 1 737 personnes en juillet, dont 1 186 civils.



Points chauds

Destruction

Par Fouzia Mahmoudi

Si l'opération offensive «Plomb durci» menée par Israël contre la Bande de Ghaza du 27 décembre 2008 au 18 janvier 2009 avait choqué une grande partie de la planète du fait des 1 330 victimes palestiniennes, dont la grande majorité étaient des civils, la nouvelle offensive militaire menée par l'État hébreu à elle, alors qu'elle n'est pas encore terminée, déjà dépassé le chiffre des 1 600 victimes. 1 600 victimes, dont la quasi-totalité des observateurs sur place, Occidentaux compris, confirment, sont composées de civils, dont énormément d'enfants. Au moins 296 enfants et adolescents palestiniens ont ainsi été tués dans la bande de Ghaza depuis le début de l'offensive d'Israël contre le mouvement palestinien Hamas le 8 juillet, a annoncé hier l'Unicef. «Les enfants comptent pour 30% des victimes civiles», a estimé l'Unicef, dont le bilan, établi sur la base des décès que l'Agence onusienne a pu jusqu'à présent vérifier, risque de croître. «Le nombre des victimes parmi les enfants tués ces dernières 48 heures pourrait augmenter après un certain nombre de vérifications en cours», a déclaré l'Unicef qui précise que ces chiffres sont provisoires et recoupés «dans la mesure de ce qui est possible dans la situation actuelle». Mais d'ores et déjà, «entre le 8 juillet et le 2 août, le décès d'au moins 296 enfants palestiniens a été signalé» à la suite de bombardements et de tirs israéliens. Parmi ces enfants, 187 garçons et 109 filles, et au moins 203 ayant moins de 12 ans. Plus de 1 600 Palestiniens ont été tués depuis le début de l'opération «Bordure protectrice», très majoritairement des civils. Cible de critiques de la communauté internationale, Israël rend le Hamas responsable de ces morts, accusant le mouvement palestinien d'utiliser la population comme «bouclier humain». Toutefois, si les accusations d'Israël s'avéraient vraies et que les civils, dont beaucoup d'enfants, sont effectivement utilisés comme boucliers humains, cela signifie que les militaires hébreux tirent sciemment sur des victimes innocentes qui mourront à coup sûr sous leurs frappes dans l'espoir de, peut-être, détruire quelques armes utilisées par le Hamas. Des armes très en-deçà technologiquement de l'armement israélien et qui concrètement ne feraient que des dégâts très minimes. Mais leur destruction restent néanmoins plus importantes à leurs yeux que la vie de centaines d'enfants. Des enfants dont le seul tort est de ne pas être d'une nationalité importante qui leur aurait conféré le droit à la vie. Etre né palestinien plus que toute autre chose est ce qui aura signé leur arrêt de mort. Un sentiment dont devraient se souvenir les Israéliens qui aujourd'hui pilonnent sans remord et sans regret Ghaza et ceux qui la peuplent. L'on se demande alors qu'elle idéologie guide les Israéliens qui au nom de leur droit à avoir un pays se donnent le droit d'annihiler une population entière.

F.M.

Chine

Une explosion dans une usine fait 68 morts et près de 200 blessés

Une explosion est survenue hier matin dans une usine de métaux travaillant notamment pour des constructeurs automobiles américains, dans l'est de la Chine, faisant 68 morts et 187 blessés, selon le nouveau bilan donné par un responsable et la télévision publique CCTV.

L'explosion, apparemment accidentelle selon CCTV, s'est produite à Kunshan, une ville de la province orientale du Jiangsu située à 75 km de Shanghai, et qui abrite de nombreuses usines travaillant souvent pour des firmes étrangères.

Sur place, un journaliste de l'AFP a vu un corps grièvement brûlé emporté sur un brancard par du personnel d'un hôpital de la ville où ont été emmenées les victimes. Des photos prises peu après l'explosion

montraient des victimes dont les vêtements avaient été entièrement brûlés, allongées sur le sol devant l'usine blanche aux vitres brisées et dont s'échappait une épaisse fumée noire.

Un ouvrier d'une usine japonaise voisine a raconté à l'AFP qu'il avait vu de nombreux morts et blessés tous couverts d'une poussière marron.

L'usine travaillait pour des constructeurs automobiles américains, y compris le géant General Motors, selon les médias d'État.

Selon les premières données de l'enquête, l'explosion est survenue dans un atelier de polissage d'enjoliveurs. Elle aurait été provoquée par la combinaison de la poussière produite par le polissage et des très

hautes températures, ou même des flammes, utilisées pour l'opération, a expliqué le ministère de la Sécurité publique sur son compte de microblog.

Devant le site sécurisé par la police, les employés d'usines voisines disaient leur effroi.

L'usine, appartenant à un groupe taïwanais, emploie 450 personnes, et environ 260 d'entre eux étaient présents au moment de l'explosion.

Selon CCTV, quarante personnes ont été tuées sur place par l'explosion, et plus de 20 sont mortes ensuite à l'hôpital.

Le Quotidien du Peuple a annoncé sur son site que des spécialistes du traitement des brûlés avaient été envoyés de Shanghai à l'hôpital local.



Entretien avec le chanteur et musicien Fouad Didi

«La musique évolue en fonction des influences de l'artiste»

■ Lors des soirées artistiques du mois de ramadhan, sa prestation n'a pas laissé le public indifférent. Il est sollicité de par le monde et a fait vibrer la salle de conférences de la wilaya de Blida avec les plus belles chansons de musique andalouse. Il s'agit de l'interprète andalou, violoniste d'exception et brillant joueur d'oud et de mandoline, Fouad Didi. Cet artiste, qui a quitté sa ville natale (Tlemcen) pour s'installer à Marseille, a pris la musique andalouse dans sans cœur. Passionné de cette musique ancestrale depuis son jeune âge, Fouad Didi compte un grand nombre d'étudiants dans la classe où il est enseignant et pédagogue rigoureux. Cet artiste qui n'a pas de frontière est ouvert sur les autres musiques, mais sa grande passion demeure la musique andalouse. Il nous raconte son histoire avec la musique, les raisons de son absence de la scène artistique nationale et ses projets d'avenir.

Le Jour d'Algérie : On vous connaît plus en Europe et en Amérique qu'en Algérie, pourquoi ?

Fouad Didi : Oui, il est vrai qu'on me sollicite beaucoup pour des soirées andalouses dans les différents pays européens et en Amérique, mais pas en Algérie. Il y a plein de festivités en Algérie mais on m'a jamais invité, je ne sais pas pourquoi. Il y a eu la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture Islamique» et plein d'autres festivités où des centaines d'artistes étaient invités mais pas moi. Je ne reproche rien à personne, mais c'est la seule raison pour laquelle je suis presque absent de la scène artistique algérienne. J'ai un public qui me suit et qui m'encourage ainsi que l'enseignement qui prend beaucoup de mon temps et je suis satisfait.

Parlez-nous de votre dernier concert à Blida.

Le spectacle que j'ai animé à Blida dans le cadre des soirées artistiques du mois sacré restera gravé dans ma mémoire. J'ai reçu avec beaucoup d'amour, d'admiration et de joie l'invitation de l'association El Motribia de Blida de M^{me} Nisrine Foufa. Ce n'est pas la première fois que je visite la ville des Roses mais le public était super. Ce sont des gens qui connaissent bien cette musique et qui la respectent. En ce qui me concerne, c'était un immense plaisir d'être invité par mon pays loin de ma ville natale où les gens me connaissent déjà. Les gens de Blida ont découvert ma voix en direct et ils m'ont félicité pour la soirée.

Combien de CDs avez-vous sur le marché ?



Il est vrai qu'au début de ma carrière artistique je n'ai pas fait d'enregistrement, mais après tant d'années j'ai enregistré deux albums et le troisième sera bientôt sur le marché. En réalité, je suis une personne discrète et je croyais pouvoir faire entendre aux gens ma voix sans me faire connaître. C'est pour cette raison que je n'avais aucune relation avec les studios d'enregistrement. Mais avec le temps et l'expérience, les choses ont changé et me voilà aujourd'hui avec trois CDs.

Pourquoi n'enregistrez-vous pas de nouba ?

Je pense que la musique andalouse est très vaste et un artiste ne peut pas tout faire. En outre, cette musique est tellement riche que je pense qu'il vaut mieux se spécialiser dans des choses bien définies pour

les réussir. Il y a des personnes qui ont choisi les noubas mais ce n'est pas le cas pour moi. Il y a mon orchestre qui est composé de musiciens de plusieurs écoles d'Algérie, ce qui nous permet plus de créativité alors qu'il n'y a rien à changer dans une nouba. J'aime le hawzi laaroubi et j'ai fait dernièrement El m'dih. On peut ajouter des nouveautés et faire du changement dans ces répertoires sans toucher à leur authenticité. Il y a aussi le public qui aime notre style et l'empreinte qu'on ajoute à la musique andalouse. Il est vrai qu'on travaille toujours avec les anciens textes mais je fais de modestes compositions qui suscitent l'admiration des mélomanes de la musique andalouse. La musique a toujours évolué et rien ne restera identique jusqu'à l'éternité. Elle évolue en fonction des influences de l'artiste.

En tant qu'enseignant de musique et pédagogue, pratiquez-vous l'ancienne ou la méthode moderne d'apprentissage ?

Personnellement, j'ai appris la musique andalouse selon la méthode ancienne. On apprend tout oralement et il faut tout retenir sans faute. Beaucoup de gens critiquent cette méthode, prétendant qu'elle est la cause de plusieurs erreurs. Cela peut être vrai, mais je pense qu'il y a de grands interprètes de musique andalouse qui sont passés par ce chemin et ont laissé leurs noms gravés dans notre mémoire. Il est vrai que la méthode moderne où les musiciens utilisent une partition est plus facile, mais laissez-moi vous dire qu'ils n'ont pas les mêmes capacités que les élèves de l'ancienne

école de musique andalouse. Ces derniers sont capables de jouer toute une nouba en sachant simplement le mode et le titre. Je veux dire par là que chaque méthode a ses avantages, il faut juste prendre le bon côté des choses.

Parlez-nous de votre prochain album.

Ce sera une belle surprise pour le public si Dieu le veut. On va me redécouvrir dans le hawzi, l'aroubi et plein d'autres choses. Il sera sur le marché d'ici le mois de septembre inch Allah et j'espère qu'il aura du succès auprès des mélomanes.

Propos recueillis par
Abla Selles

Rendez-vous culturels

Nouveau théâtre de la ville antique de Timgad (Batna)

Du 2 au 9 août à 22h : 36^e édition du Festival international de Timgad.
Dimanche 3 août : Concerts de Stati (Maroc), Lucenzo (Portugal), Meu Brasil (Brésil), Cheb Anouar, Lazhar Djellali et Kamel El Galmi.
04 août : Soirée artistique animée par Farah Youssef (syrie), Indila (alg/fran), Djaloul Marga, Mohamed Bousmaha et Hamid Belbech
5 août : Spectacle de Three Ladies of Blues(USA), Mohamed Assaf (Palestine), Houria Baba, Cheb Dedine et Nacreddin Houra.

Théâtre de plein air de Sidi Fredj
Du 2 au 31 août : Soirée du Casif de Sidi Fredj.

Dimanche 03 août : Spectacle musical animée par KENZA FAREH, Kayna & Rimk du 113 et Kami phenomene (Gosto Prod).

Lundi 04 août : Soirée musicale animée par l'artiste Stati (Maroc), Meu Brasil (Brésil) et Lucenzo (Portugal)

05 août : Les chanteuses Fareh Youcef (Syrie) et Indila animent une soirée artistique.

06 août : Soirée avec Three Ladies Of Blues (USA) et Mohammed Assef (Palestine).

07 août : Spectacle de Zohra Lajnef (Tunis) et Bollywood Masala Orchestra (Inde).

Librairie la Renaissance, Riad El Feth

Jusqu'au 5 septembre : En collaboration avec l'Office Riad El-Feth, la librairie la Renaissance organise une foire du livre durant les vacances d'été. Cette foire vise un large public (médecine, littérature et technique, informatique, architecture, etc.) et sera enrichie par des livres pour enfants (contes, livres d'activités et d'apprentissage, livres parascolaires pour tous les niveaux).

La Coupole d'Alger 22 août : La star du ragga dancehall, Sean Paul, se produira pour la première fois en Algérie.

Festival de musique africaine de Londres

Seddik Zebiri et sa troupe représentent l'Algérie

Le chanteur algérien Seddik Zebiri et son groupe «Seeds of Creation» participeront aux côtés d'une cinquantaine de formations de pays africains au 12^e Festival de musique africaine de Londres, prévu du 19 au 28 septembre, annoncent les organisateurs.

«Seeds of création» (Graines de création) qui piochera dans son répertoire musical jazzy, afro-blues, reggae et kabyle, accompagnant des textes en arabe dialectal et en anglais, représentera l'Algérie à ce festival en compagnie de «Casbah Blues» et du talentueux et éclectique pianiste Kad Achouri.

Tenues traditionnelles algériennes, instruments typiques (mandole, percussions traditionnelles) ou modernes, notamment saxophone et guitare, font partie des atouts de «Seeds of Creation», créé en 1979 par Seddik Zebiri qui a quitté l'Algérie pour l'Europe en 1970.

Le groupe mis sur pied par l'artiste algérien constitue un véritable échantillonnage méditerranéen. Ses musiciens venus de France, Italie, Grèce, Portugal et Croatie, sont à l'origine du mixage entre les différents genres musicaux qui le caractérisent.

Son album «Hackney Vibres», sorti en

2012 et composé de neuf titres dont «Berber Emotion» a connu un succès notable.

Cette 12^e édition du Festival de musique africaine de Londres verra également la participation du groupe marocain Karama et des chanteurs Samy Bishai d'Egypte, Mamani Keita du Mali et Joyce Moholoagae d'Afrique du Sud.

Des artistes du Royaume-Uni, du Yémen et de la Jamaïque prendront également part à cette rencontre de musique africaine qui, soulignent les organisateurs, vise la création de «passerelles entre l'Europe et l'Afrique».

L.B.

Coup-franc direct



Le chantage seul langage des joueurs

Par Anouar M.

Certains joueurs usent et abusent du chantage pour arriver à leurs fins avec leurs dirigeants. Ne se contentant pas des salaires farmineux qu'ils touchent, ils se lancent dans des procédés pour le moins ignobles, surtout en choisissant le moment du chantage. Cela s'est vérifié avec le gardien de l'USMA qui a parlé d'augmentation de salaire après la fermeture du marché des transferts étant donné que la direction ne pourra pas discuter avec d'autres gardiens si elle souhaite le remplacer. Le joueur guinéen du MCA, Sylla, a aussi fait dans le chantage en demandant à régler son contentieux avec son ancien club l'USMH avant sa signature pour le Doyen. Il ne signera son contrat que lors des dernières minutes avant la clôture du mercato. Les joueurs ne changeront pas de sitôt donc et cette manière de faire dans le chantage à chaque fois avec la direction. Cela emmène ces dirigeants à penser très sérieusement à être fermes avec ce genre de joueurs qui envainement le championnat avec leur manière de faire. Qu'est-ce qui fait donc que ces éléments font la loi avec les présidents de club ? Il est clair que le manque dans la formation conduit à ce genre de situation avec des joueurs de plus en plus gourmands et qui ne risquent pas de changer pour sitôt.

A. M.

Club Africain

Djabou devrait prendre une décision cette semaine

L'attaquant international algérien du Club Africain (L1 tunisienne de football), Abdelmoumen Djabou, convoité par le club français de Lille et le Turc de Trabzonspor, devrait trancher sur son avenir au cours de cette semaine, rapporte vendredi la presse locale. Abdelmoumen Djabou hésite encore à choisir l'une de ces deux destinations, précise la même source, qui n'écarte pas l'éventualité de voir l'ancien joueur de l'ES Sétif prolonger son contrat au vu des renforts enregistrés par la formation de Bab Jdid cet été. Après ses brillantes prestations sous les couleurs de la sélection algérienne en Coupe du monde 2014 au Brésil, Djabou a manifesté son désir de changer d'air affichant ses ambitions d'évoluer dans un championnat européen. Toutefois, son destin n'est pas entre ses mains, vu que son contrat avec le club tuni-



sois court jusqu'en 2015. Le Club Africain s'est toutefois montré prêt à exaucer le vœu de son protégé qu'il a recruté en 2012. Djabou (26 ans) n'a pas été retenu pour le stage préparatoire qu'effectue le Club Africain actuellement au Portugal. Le Club Africain a enregistré cet été l'arrivée du défenseur algérien, Hicham Belkaroui, signataire d'un contrat de trois ans en provenance de l'USM Harrach (L1/Algérie).

Kenya

La fédération fait appel de la sanction de Amrouche

La Fédération kenyane de football a fait appel de la suspension d'un an infligée par la CAF au sélectionneur algérien de l'équipe nationale de football du Kenya Adel Amrouche, rapporte vendredi la BBC. « Nous avons déposé jeudi un appel au niveau de la CAF. Nous avons envoyé également une copie du DVD du match et un dossier complet sur tout ce qui s'est passé », a déclaré à la BBC le secrétaire général de la Fédération kenyane de football Micheal Esakwa. Le technicien algérien avait été sus-



pendu par la CAF pour une année pour avoir craché sur un officiel lors du match contre les Comores comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2013. Le sélectionneur des Comores Amir Abodou avait défendu de son côté Adel Amrouche. « Amrouche n'a pas craché sur l'arbitre pendant le match. Certes, il s'est emporté à plusieurs reprises pour exprimer son mécontentement mais il n'a à aucun moment, craché sur l'arbitre », a indiqué Abodou.

Volley-ball/Grand Prix FIVB (Dames)/2^e étape

L'EN battue par la République tchèque

La sélection algérienne dames de volley-ball s'est inclinée devant son homologue tchèque par 3 sets à 0 (25-8, 25-7, 25-17), vendredi à Brno, pour le compte de la 1^{re} journée de la 2^e étape du Grand Prix de la Fédération internationale de volley-ball (groupe 3, sous-groupe R), qu'organise la ville tchèque de Brno du 1^{er} au 3 août. Il s'agit du 4^e revers consécutif pour les joueuses de l'Italien François Salvagni, après ceux concédés lors de la 1^{re} étape disputée au Mexique (25-27 août) devant la Bulgarie (2-3), le Mexique (0-3) et le Kenya (0-3). Après cette rencontre, le six féminin algérien occupe la 7^e et avant-dernière place du groupe 3, avec un seul point au compteur, alors que les Tchèques caracolent en tête avec 12 pts en 4 matches.



USM Alger Zemmamouche inquiète les Rouge et Noir

Le gardien de but international, Mohamed Lamine Zemmamouche, risque de ne pas figurer dans le groupe qui affrontera le Mouloudia d'Alger pour le compte du match de Supercoupe d'Algérie entre le détenteur de la Coupe d'Algérie et le champion d'Algérie en titre.

Anouar M.

La raison est que le gardien souhaite renégocier son contrat, ce que la direction refuse, d'où le blocage qui subsiste entre les deux parties. Voulant tirer profit de sa participation au Mondial, le portier numéro un des Rouge et Noir voulait à tout prix voir son salaire réajusté et augmenté.

Pour lui, cela coulait de source, surtout qu'il a fait partie de la campagne pour la qualification au Mondial après avoir joué le match de la qualification au stade Mustapha Tchaker face au Burkina Faso. La direction de l'USMA, elle, ne perçoit



Zemmamouche jouera-t-il face au MCA ?

Ph. > DR.

pas les choses de la même manière d'autant plus qu'elle avoue que le joueur est sous contrat et n'est pas libre de tout engagement et n'a donc pas le droit de négocier comme bon lui semble. Les dirigeants souhaitent donc le garder avec le même salaire d'autant plus qu'il est très important par rapport à d'autres joueurs, que ce soit au club ou chez d'autres formations.

Le gardien est donc prié à se rendre responsable et donc accepter de revenir à de meilleurs sentiments. Les dirigeants ne souhaitent pas

aussi qu'il continue à faire du chantage et qu'il s'absente donc pour le match du 9 août face au MCA, d'autant plus qu'il s'agit d'un match important pour les Rouge et Noir, qui souhaitent remporter un autre titre après le titre de champion acquis la saison dernière.

Il serait, ainsi, envisageable de discuter avec ce dernier d'autant plus que le rendez-vous se rapproche et que l'équipe devrait être prête à cent pour cent pour ce match qui sera une fête du football national.

A. M.

MC Alger

Le Guinéen Sylla signe

L'attaquant guinéen, Ibrahim Sylla, s'est engagé pour deux ans avec le MC Alger en provenance de l'USM El Harrach quelques heures seulement avant la clôture du mercato d'été jeudi à minuit. Sylla, qui s'apprete à jouer sa deuxième saison dans le championnat algérien, a tenu les Mouloudéens en haleine avant d'officialiser son transfert chez le « Doyen ». Sa situation administrative avec sa désormais ex-formateur a failli faire échouer la tran-



saction. Le joueur guinéen de 24 ans avait débuté les entraînements avec le MCA dès le début des préparatifs de ce dernier en vue du nouvel exercice. Il a également participé au stage d'intersaison de l'équipe en Turquie. Au Mouloudia, qui a connu beaucoup de changements dans son effectif, il évoluera sous les ordres de son entraîneur à l'USMH, Boualem Charef. D'ailleurs, c'est ce dernier qui a insisté pour l'avoir dans son effectif.

JSM Béjaïa

Les matches amicaux ajournés

La JSM Béjaïa, reléguée en L2 de football, a modifié les dates de ses quatre matches amicaux, programmés au cours de son stage préparatoire entamé mercredi à Alger. Ainsi, les Béjaouis joueront leur premier match ce vendredi face à la JSM Chéraga (D. amateur) à 17h, avant de donner la réplique dimanche 3 août à l'USM Alger (11h), au RC Arbaâ mardi 5 août (17h), et enfin au Paradou AC jeudi 7 août (17h). Les coéquipiers de Brahim Zafour sont soumis à un programme bi-quotidien, axé sur les aspects physique et tactique, sous la houlette de l'ancien capitaine de la sélection algérienne

des années 1980, Ali Fergani, qui aura l'objectif de faire revenir la JSMB parmi l'élite. Très active sur le match des transferts cet été, la JSMB a fait un véritable remue-ménage au sein de son effectif avec le départ de plusieurs joueurs et l'arrivée de douze éléments, à l'image de Sid Ali Yahia Chérif (ex-MC Alger) et Farouk Belkaïd (ex-USMBA). Par ailleurs, la JSMB a lancé, via son site internet, un avis de recrutement d'entraîneurs diplômés de licence « CAF/A », pour les jeunes catégories. La JSMB entamera la saison (2014-2015) de la L2 à domicile face au CA Batna, le vendredi 15 août.

Coupe de la CAF Benouza arbitrera ES Sahel-Séwé Sport

L'ARBITRE algérien, Mohamed Benouza, est désigné pour officier le match devant opposer l'Etoile du Sahel de Tunisie au Séwé Sport de Côte d'Ivoire, le 9 août à Sousse, pour le compte de la 5^e journée de la Coupe de la Confédération africaine de football (groupe B). La partie se jouera à huis clos. L'administration étoilée a été avisée par la Confédération africaine qu'il a été décidé d'infliger un match à huis clos à son équipe pour jet de fumigènes lors des deux dernières sorties à Sousse, avait annoncé le club tunisien sur son site officiel jeudi. L'ES Sahel occupe la 2^e place de son groupe (5 pts), derrière Al Ahly du Caire, leader avec 8 points. Nkana de Zambie est 3^e (4 pts) alors que Séwé Sport ferme la marche (3 pts). Les partenaires des Algériens Baghdad Bounedjah et Kadour Beldjilali, sont condamnés à s'imposer contre Séwé Sport pour conforter leur chance de qualification pour les demi-finales. L'autre match de l'avant-dernière journée oppose Nkana à Al Ahly.

Lens

Medjani négocie avec les Sang et Or

Carl Medjani, le défenseur international algérien de football, serait en contacts avancés avec le Racing Club de Lens (L1 française) dans la perspective d'un éventuel recrutement, a indiqué vendredi le site officiel du club nordiste. Medjani, sous contrat avec l'AS Monaco jusqu'en 2016, avait annoncé jeudi avoir réussi à trouver un compromis avec les responsables monégasques pour une séparation à l'amiable. « J'ai estimé que c'était une fin de cycle et d'un commun accord, nous avons procédé à la résiliation du contrat qui nous liait », avait expliqué Medjani dans un entretien accordé au magazine France football.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

POINT D'ORDRE

Palestine : l'horreur dans le cynisme

Par Nazim Rochd

Le cynisme de la Barbarie atteint de tels sommets que l'on arrive à s'interroger s'il a des limites, si tant est qu'il en ait. Nous savons qu'elle refuse d'admettre que, en Palestine, il y a un fait colonial et un nettoyage ethnique. Nous savons qu'elle considère que les Palestiniens ne sont pas des êtres humains à part entière et que, à cause de cela, les résolutions des Nations unies ne les concernent pas, en toutes circonstances. L'entité sioniste le sait aussi qui ne prend même pas la peine de seulement les lire ces résolutions, quand elles arrivent à être votées. Et il y en a eu qui l'ont été et qui ont été oubliées. Aujourd'hui il n'y en a même plus de proposées, alors que toutes les raisons dictent dans l'urgence d'intervenir contre l'horreur renouvelée et aggravée, y compris du point de vue des Barbares qui se mobilisent, de plus en plus, pour les «droits de l'homme», les «libertés» et la «démocratie», au point d'opérer des «révolutions» à la place des peuples. A cette minute, il est enregistré plus de 1 600 morts à Ghaza, près de 10 000 blessés et des centaines de milliers de sans-abri. Et la tuerie se poursuit et se poursuivra tant que les Palestiniens se défendront avec les moyens qu'ils peuvent et refuseront d'accepter de vivre dans un enclos, où ils sont coupés de tout et où les sionistes peuvent régulièrement les abattre les uns après les autres. A cette minute, le monde entier observe et constate le drame indicible qui livre aux yeux l'interminable série des images d'enfants, déshabillés ou ensevelis sous les décombres de leurs maisons. Mais la Barbarie n'en a cure. Son commis en chef, nobélisé de la paix,

à pour première exigence la libération d'un soldat sioniste, capturé par ceux qui subissent l'enfer. «S'ils sont sérieux dans leur volonté d'essayer de trouver une solution à cette situation, ce soldat doit être libéré sans condition, dès que possible», a dit Barak Obama. Il n'a pas dit que «la solution à cette situation» c'est d'abord de faire en sorte de mettre fin au carnage que commet l'armée sioniste, de juger les criminels pour crime contre l'humanité et de rétablir le peuple palestinien sur sa terre. Il a l'arrogance de la force qui peut oser imposer que la liberté d'un seul soldat agresseur vaille beaucoup plus que toutes les victimes ghazaouies actuelles et celles à venir. Lui obéissant au doigt et à l'œil, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, lui aussi, fait sa première exigence. La même que celle d'Obama qui argumente, quand même, en évoquant la difficulté de la conclusion d'une nouvelle trêve «si les Israéliens et la communauté internationale ne peuvent pas avoir confiance dans le fait que le Hamas peut tenir ses engagements». Etant entendu, comme il est notoire, que les sionistes ne sont tenus, jamais, par aucun engagement, sauf par le leur propre qui vise à annihiler les Palestiniens. Autour, ceux qui se sont constitués en «amis du peuple libyen», puis en «amis du peuple syrien», dont les souverains des pétromonarchies et du Maroc et le président de la Tunisie, devraient en principe demander à Washington pourquoi ils n'ont pas été convoqués cette fois-ci en tant qu'«amis du peuple palestinien». Ce serait la moindre des choses, ne serait-ce que pour qu'il y ait une explication publique sur les nuances qui existeraient entre les peuples.

N. R.

Vol à l'arraché et cambriolage à Béjaïa

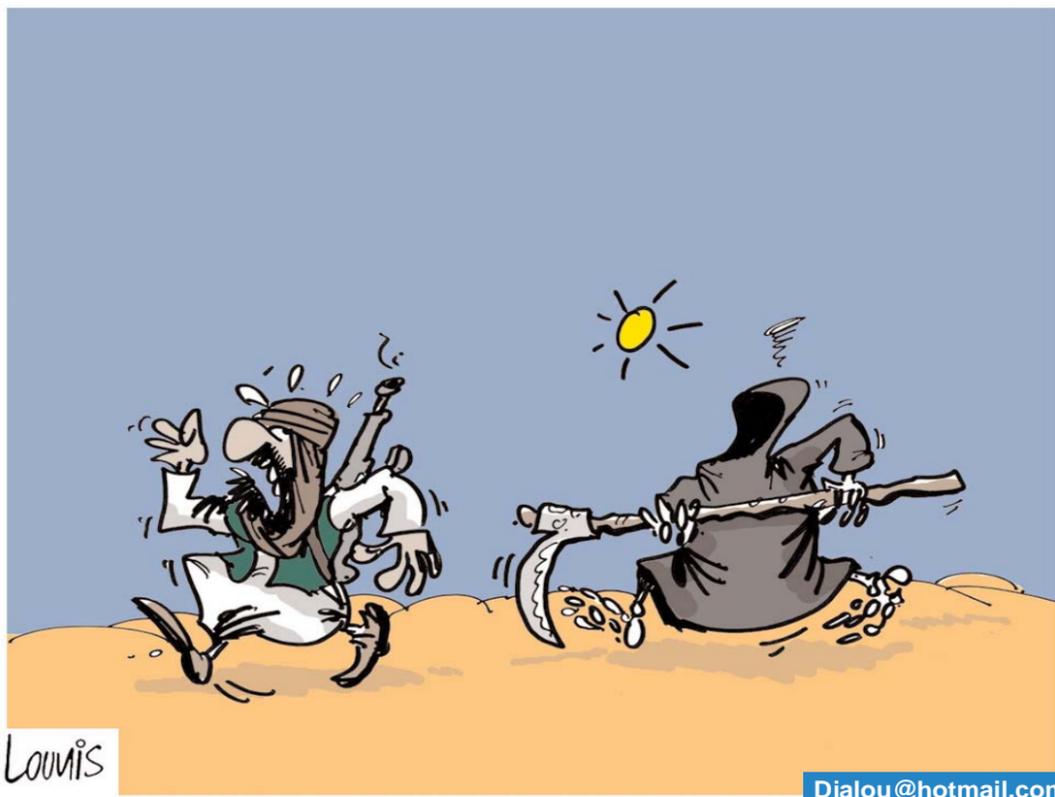
Quatre individus mis hors d'état de nuire

UN VOLEUR à l'arraché de bijoux a été arrêté par les éléments de la police judiciaire de la Sûreté urbaine du 5^e Arrondissement récemment. Ce dernier active sur la voie publique au moyen d'un véhicule. Il poursuit des femmes sans défense et les déteste de force de leurs objets de valeur. Il s'agit d'un certain «T.A. âgé seulement de 21 ans et résidant à Béjaïa», a indiqué récemment la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. La police a lancé une recherche suite aux plaintes déposées par trois femmes enregistrées les journées du 08, 12 et 13 juillet dernier faisant état d'agression et vol de chaînes en or à ces victimes. Ces dernières ont été délestées de leurs bijoux près de l'agence Djedzy, à Dawadji et à

la cité Seghir. Arrêté par les policiers suite à des investigations, l'accusé a été identifié par les victimes avant de reconnaître froidement devant les enquêteurs de la police les griefs qui lui sont reprochés. «Il a été présenté devant le parquet de Béjaïa qui l'a inculpé pour vol avec agression sur la voie publique et utilisation de véhicule», selon la même source qui ajoute que «l'individu a été placé en détention provisoire». Par ailleurs, une bande de cambrioleurs a été démantelée récemment aussi. Celle-ci est composée de trois individus âgés de 18 ans. Il s'agit de Ai.Y, alias «Z'koukou», H.N et A.N. Le premier a fait irruption dans le domicile de Z.F. âgé de 52 ans à Thala Markha où il a dérobé plusieurs objets. Deux micros ordina-

teurs portables de marque Dell et Acer, un téléphone portable de marque Samsung Galaxy, une montre de valeur, une imprimante de marque Epson et un appareil à photo numérique de marque Sony. Une plainte a été déposée le 15 juillet par la victime et une enquête est, immédiatement ouverte par la police judiciaire qui a réussi à identifier les auteurs cet acte lors d'une ronde policière où deux individus qui avaient un micro portable sur eux ont pris la fuite sur une moto. Les trois individus seront arrêtés et présentés devant le parquet le 20 juillet, lequel les a placés en détention provisoire pour «cambriolage et recel d'objets volés», selon toujours la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. H. Cherfa

BELMOKHTAR EST TOUJOURS POURSUIVI



Loumis

Djalou@hotmail.com

Opus intitulé «Lalas N'Tullas»

Mhenna Larbes sort son nouvel album aujourd'hui

■ L'étoile montante de la chanson kabyle moderne, Mhenna Larbes revient avec un nouvel album deux années après son dernier produit.

Par Hamid Messir

Le chanteur Kabyle installé en France depuis une dizaine d'années a décidé de mettre sur le marché, dès ce dimanche, son nouvel album intitulé «Lalla's n tullas» (la reine des femmes). Composé de six chansons, dont «El wali», «Zine Aghlayene», «Ah A Thiziri»,

«Tanekart et «Agma akwessigh» (chanson en hommage à Youcef Abdjaoui), le nouveau produit de Mhenna édité Dyla Music de Tarek Hachemane en Algérie se résume en l'histoire que l'artiste a vécue depuis son enfance jusqu'aux bancs d'université. Pour lui l'album «Lalla's n tullas», inspiré de sa jeunesse, de ses rencontres avec ses fans et les jeunes de sa région

natale, est son propre constat ou une halte dans la vie. Mhenna Larbes, qui se trouve au pays depuis quelques jours pour les fêtes de l'Aïd El-Fitr, prévoit de se produire devant son public à Tizi Ouzou et Béjaïa durant les prochains jours et ce dans le cadre de la promotion de son nouvel album. Puis à partir de septembre, il fera des spectacles en France. H. M.

Mohamed Raouraoua, président de la FAF

«Gourcuff travaillera avec un staff algérien»

Le président de la Fédération Algérienne de football et dans sa première conférence de presse après le Mondial 2014 qui a vu l'EN atteindre les huitièmes de finale de cette compétition prestigieuse, a tenu à éclaircir quelques zones d'ombre et qui concernent notamment la sélection nationale, surtout avec l'annonce de la désignation du Français, Christian Gourcuff, comme nouveau coach des Verts, après le départ du Bosnien, Vahid Halilhodzic. Invité du Forum de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), le patron de la FAF a tenu à expliquer le choix de Gourcuff, en avouant que le souci de la Fédération était

d'assurer la continuité et cela ne pouvait se faire qu'en engageant un entraîneur qui serait porté sur la formation. Pour lui, l'ancien entraîneur du FC Lorient est le sélectionneur idéal. «Gourcuff est connu pour être un technicien qui aime travailler avec les jeunes et étant donné que le groupe avec lequel il devra travailler a une moyenne d'âge plutôt jeune, il devrait se retrouver et ce pour assurer la continuité du travail fait avec l'ancien staff», dira Raouraoua qui révélera aussi que le staff technique de l'EN sera annoncé dans les prochains jours mais qu'il aura la particularité d'être cette fois-ci algérien, hormis bien sûr le sélectionneur. Il affirmera, en ce sens, que le coach des gardiens de but, Belhadji devrait rester dans le staff surtout qu'il a fait du bon travail avec les gardiens de la sélection. Le nouvel entraîneur de l'EN sera aussi en charge de l'EN A', où la sélection des joueurs locaux qui sera appelée à jouer les éliminatoires de la CHAN 2016. Pour ce qui est des objectifs qui seront fixés au nouveau sélectionneur, il dira que tout s'éclaircira lors des prochains jours, quand ce dernier se rendra à Alger pour signer son contrat officiellement. «Il est clair que le premier objectif sera de se qualifier à la phase finale de la CAN 2015 qui se déroulera au Maroc en plus de la qualification aux demi-finales de cette compétition», notera Raouraoua qui ne compte pas faire pression sur l'entraîneur. «Vous savez bien que la stabilité est une chose essentielle en football et que je l'ai appliquée avec l'ancien coach, Halilhodzic que j'ai maintenu après la déception de la CAN 2013 en Afrique du Sud et ce en dépit de

la colère d'une frange du public et même une partie de la presse nationale qui voulait sa tête», a-t-il souligné. Appelé à expliquer les raisons du départ justement du technicien bosniaque qui a posé ses valises cet été dans le club turc de Trabzonspor, le président de la FAF balayera cette question d'un revers de la main et soulignera qu'il ne souhaite pas revenir sur le passé et qu'il faudra se tourner maintenant vers l'avenir. Pour ce qui est de la nomination de l'ancien joueur international, Yazid Mansouri, au poste de manager de l'EN, que certains imputent à une pression de l'actuel coach des Verts, Gourcuff, qui l'avait eu sous sa coupe à Lorient, il expliquera que le choix de Mansouri est celui du coach mais aussi de la Fédération «surtout que Mansouri a beaucoup donné à l'EN et qui mérite donc cette consécration». Raouraoua a, enfin, qualifié l'incident de l'EN et de son déplacement au Qatar annulé en dernière minute pour «malentendu». «Il dira que certains joueurs de l'EN sont liés par contrat de publicité avec l'opérateur, Ooredoo et qui avait voulu les inviter à Qatar», mais que «cela devait, certes, passer par un accord avec les autorités concernées qui devaient être informées». Enfin et pour ce qui est des rumeurs qui courent comme quoi l'opérateur historique, Mobilis, devait prendre le relais d'Ooredoo et deviendrait le nouveau sponsor des Verts, il expliquera que cela passe par un appel d'offres et le plus important reste les intérêts de la FAF et de l'EN à être préservés.

Anouar M.